

L'AFFAIRE SAIPEM-SONATRACH JUGÉE
LE 2 DÉCEMBRE À MILAN

TROIS ALGÉRIENS EN FUITE



Page 5

PREMIER « PRINTEMPS ARABE »

5 OCTOBRE 1988, LE JOUR OÙ L'ÉTAT-NATION A FAILLI SOMBRE !

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2602 | Lundi 5 octobre 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EQUIPE
NATIONALE
**LES VERTS
EN STAGE
DÈS AUJOURD'HUI
À SIDI MOUSSA**



Page 17

ÉNERGIES
RENOUVELABLES

LA FRANCE VEUT RENFORCER SON PARTENARIAT AVEC L'ALGÉRIE



Page 3

PLAN NATIONAL DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE (HORIZON 2030)

UN INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE DANS LES TIC

Page 6

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

UN MORT ET 3 BLESSÉS À BATNA



Page 24

RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU FLN

SAIDANI VEUT UN « POUVOIR CIVIL »

Page 3



INSPECTION DU TRAVAIL

EL GHAZI RECOMMANDE DE CIBLER DES SECTEURS PRÉCIS

Page 4

BOUSCULADE DE MINA

DEUX HADJIS ALGÉRIENS, PORTÉS DISPARUS IDENTIFIÉS PARMI LES DÉCÉDÉS

Page 5



100.000
inscrits au cours d'al-
phabétisation à tra-
vers le pays.

500
familles relogées à
Si Mustapha.

173
apprentis bénéficient
d'une insertion directe
dans les entreprises
pétrolières à Ouargla.

Attribution de près de 6.000 logements à Oran avant fin 2015

Près de 6.000 logements seront distribués à travers la wilaya d'Oran avant la fin de l'année en cours, a annoncé samedi le wali, Abdelghani Zaalane.

S'exprimant à la presse lors d'une visite d'inspection de projets en chantier à Oran, le wali a indiqué que ses services prévoient la distribution de près de 6.000 unités de logements sociaux locatifs avant la fin de l'année 2015, notant l'avancement dans les travaux de la plupart des programmes d'habitat.

"Ce sera une méga-opération de distribution de logements à Oran, qui concernera le plan de résorption de l'habitat précaire (RHP) dont les familles ayant bénéficié de décisions de pré-affectation", a-t-il déclaré.

Ces programmes sont répartis sur plusieurs communes de la wilaya d'Oran, le plus important dans le nouveau pôle urbain de Belgaid dans la commune de Bir El Djir avec plus de 3.000 logements achevés.

Il en reste les travaux des VRD, en cours de réalisation.

Une assemblée générale est prévue cette semaine dans la commune de Bir El Djir, pour la création d'un Epic, appelé à gérer ce nouveau pôle urbain, a affirmé le même responsable.

Considéré comme expérience pilote, la création de cet établissement public industriel et commercial à pour but de moderniser la gestion des grands pôles urbains, notamment par la préservation de l'environnement et l'entretien des jardins et des espaces publics à l'intérieur de ces agglomérations.

Les services de l'OPGI avaient annoncé l'affectation de locaux construits dans le programme du pôle urbain de Belgaid à différents établissements et administrations du service public (santé de proximité, état-civil, sûreté, poste, télécommunications et autres) et aux habitants du pôle.

Un groupe de ressortissants nigériens quittent le centre d'accueil de Tamanrasset vers leur pays

Un groupe de ressortissants nigériens, constitué de plus de 460 personnes, ont quitté vendredi tôt le matin le centre d'accueil de Tamanrasset, pour regagner leur pays, a-t-on appris auprès du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA).

Ces ressortissants, après avoir rempli les formalités liées à leur voyage, en coordination avec les services du consulat du Niger à Tamanrasset, ont quitté le centre d'accueil, à bord de neuf bus, vers la localité frontalière d'In-Guezam d'où ils doivent ensuite regagner la ville d'Agadez (Niger), a précisé le président du comité du CRA de Tamanrasset, Moulay Cheikh.

Ces ressortissants, au nombre de 467, avaient été acheminés de la wilaya d'Alger à bord de 12 bus, avant que l'une d'entre eux, une femme enceinte ne soit laissée, pour des motifs de suivi médical, à In-Salah, accompagnée de son époux, a-t-il ajouté.

L'opération de rapatriement, qui se déroule dans des conditions humaines adéquates, intervient en

réponse à une demande formulée dans ce sens aux autorités algériennes par leurs homologues nigériennes, selon le même responsable.

Il s'agit ainsi du dix-septième contingent de ressortissants africains à être rapatrié vers leur pays d'origine via le centre d'accueil de Tamanrasset, a rappelé Moulay Cheikh.

Depuis le début de l'opération en décembre 2014, le centre Tamanrasset avait déjà accueilli 16 contingents totalisant 3.724 ressortissants africains qui ont été tous rapatriés.

D'autres groupes de ressortissants nigériens, à acheminer de différentes wilayas du pays (Souk-Ahras, Oran, Tizi-Ouzou et autres), sont attendus, au titre de la même opération de rapatriement, au centre d'accueil de Tamanrasset qui offre une capacité de 1.200 places et qui est doté de toutes les commodités (sanitaires et autres) nécessaires, a encore fait savoir le président du comité du CRA de Tamanrasset.

Ouargla : 173 apprentis bénéficient d'une insertion directe dans les entreprises pétrolières

Au moins 173 apprentis bénéficieront d'une insertion professionnelle directe dans des entreprises pétrolières opérant sur le territoire de la wilaya d'Ouargla, après avoir achevé cette année leur cycle de formation dans les entreprises et structures de formation de la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur de la formation.

Il s'agit d'une première promotion d'apprentis devant bénéficier d'emplois permanents dans les entreprises pétrolières, en vertu d'une convention de partenariat conclue entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et les entreprises du secteur de l'énergie, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Ali Haouès.

Ces stagiaires vont être recrutés au terme de leur cycle de formation de 24 mois, qui vient de s'achever au niveau des centres de formation, dans les spé-

cialités d'opérateur de sonde et de mécanicien de sonde, ponctuée d'un apprentissage et d'un stage pratique au niveau des entreprises réceptrices.

Cette formation a concerné des jeunes titulaires d'un niveau de troisième année secondaire qui ont été sélectionnés après avoir identifié les besoins des entreprises énergétiques, en coordination avec les commissions mixtes Secteur de la formation-Entreprises pétrolières, selon le même responsable.

Ce premier groupe de stagiaires sera suivi d'autres promotions dont la formation a débuté cette saison 2015-2016, dont plus de 1.600 apprentis en formation, en vertu de conventions de partenariat, au niveau des centres de la formation professionnelle à Hassi-Messaoud, sur un total de 3.600 stagiaires dont la formation a débuté cette saison à travers la wilaya d'Ouargla.

Chine : un pont entièrement en verre, situé à 180 mètres de hauteur, permet de traverser un gouffre

Long de 430 mètres, cette construction, unique en son genre permet d'observer le vide angoissant sous ses pieds. Il est surnommé "le pont des héros" en raison des sensations fortes qu'il procure. Les visiteurs traversent ce pont-là pour combattre leur peur. Sur 430 mètres, il permet de rejoindre les deux crêtes d'une vallée, sur une matière peu commune pour un pont : du verre. Situé en Chine, dans le parc national Shiniuzhai Geopark, de la province de Hunan. Il est sans danger mais nécessite une certaine dose de courage. Situé à 180 mètres de hauteur, il est même surnommé "le pont des héros" en raison des sensations fortes qu'il procure. Ouverte fin septembre, cette construction existait déjà, mais était en bois. Cette matière a été partiellement remplacée par du verre, puis le pont a été totalement restauré avec des plaques transparentes.

Pour certains, la traversée est compliquée : Mais, avec du courage, tout est possible

119 scorpions très venimeux interceptés à l'aéroport de Roissy

C'est une découverte inattendue qu'ont faite les douaniers de l'aéroport de Roissy, près de Paris, à la fin du mois de septembre. Ils ont intercepté plus d'une centaine de scorpions, de la famille pandinus dictator, une espèce protégée en provenance du Cameroun. Les animaux vont être proposés à des zoos ou insectariums.

Les arachnides, protégés par la Convention internationale sur le commerce des espèces menacées (CITES) de Washington et dont le commerce est interdit, avaient été dissimulés dans des boîtes de fret sous un lot de mille-pattes.

Ces derniers, dont le commerce est libre, avaient été déclarés comme des échantillons destinés à la recherche médicale, a expliqué la secrétaire générale des Douanes de Roissy, Isabelle Boustani-Dignocourt.

Une queue de 5 à 25 cm

Entre les 18 et 22 septembre, les douaniers ont fait main basse sur 119 scorpions pandinus dictator, une des espèces les plus impressionnantes, avec quatre paires de pattes et une queue prolongée par un crochet, porteur d'un venin, de 5 à 25 cm de long. Ils étaient placés dans des gobelets en plastique destinés à un particulier résidant aux Etats-Unis.

"Ces animaux devaient être vendus entre 50 et 100 euros pièce", a précisé Karim Daoues qui dirige La Ferme tropicale, un établissement spécialisé dans le négoce d'animaux tropicaux où les scorpions ont été accueillis provisoirement.



Ramtane Lamamra

"Il faut relever les défis de la pauvreté, du terrorisme et de l'islamophobie auxquels fait face le monde musulman. La décision de l'Assemblée générale de hisser le drapeau de la Palestine sur le siège de l'Organisation des Nations unies constitue un message d'espoir pour le peuple palestinien et un soutien à sa juste cause. Cela constitue également un signe fort de la prise de conscience croissante de la communauté internationale en faveur des droits légitimes du peuple palestinien, dont la présente victoire constitue un soutien à la solution juste et définitive de la question palestinienne garantissant la création d'un Etat souverain avec Jérusalem Est comme capitale."

RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU FLN

Saidani veut un « pouvoir civil »

La réunion du comité central du FLN a enfin eu lieu hier. Attendue déjà depuis déjà quelques mois, elle a eu lieu dans le calme contrairement aux précédentes réunions qui ont connu leur lots d'escarmouches. Cette réunion a vu également la présence de la majorité des membres de cette instance suprême du FLN encadrée par un service de sécurité des plus discrets.

PAR INES AMROUDE

Le traditionnel discours d'ouverture a été bien entendu prononcé par le secrétaire général du FLN, Amar Saadani qui a souligné encore une fois la nécessité d'aller vers la création d'un Front national de soutien au président de la République, initié par son parti. Il a également réitéré son appel aux « *aux partis politiques, aux syndicats, aux patrons, aux associations et au monde des médias* », car l'initiative est toujours ouverte. Ce projet appelé « Initiative politique nationale pour avancer dans la cohésion et la stabilité » compte appuyer les initiatives de l'État dans « *tous les domaines, politique social et économique* », détaille Saadani. Ce dernier souligne notamment que parmi ce projet il est question de « *la révision de la Constitution* », « *du choix de se diriger vers une économie libérale, indépendante de la rente pétrolière* », mais aussi « *la consolidation d'un État civil, d'un pouvoir civil et des institutions civiles* ».

Saadani a aussi appelé tous ceux qui se reconnaissent dans ce projet à se joindre à cette initiative. Une initiative, dit-il, « *qui n'appartient pas au FLN seulement, mais bien à tous ceux qui partagent avec nous les mêmes opinions, sinon des avis proches* ». L'adhésion à cette initiative, précise le SG du FLN, « *n'est pas limitée dans le temps* », mais d'ores et déjà, ce dernier se dit « *confiant* » des résultats. Le discours du patron de l'ancien parti unique a notamment invité les membres du comité central à ouvrir un débat autour de la révision de la Constitution. Un projet soutenu par son parti qui vise, selon lui, à



Amar Saadani

corriger « *les failles* » de la loi fondamentale de 1996, même s'il reconnaît que cette Constitution a permis au pays de réaliser plusieurs « *avancées* ».

À la lumière de la nouvelle Constitution, Saadani a soutenu que son parti va proposer plusieurs projets de loi.

Il a en outre précisé que son parti proposait aux parties qui adhèrent au projet de soutenir les démarches visant « *le resserrement de l'unité nationale, la préservation de la paix et de la stabilité, la poursuite du processus de réconciliation nationale et la consolidation de la justice sociale* ».

Il a indiqué à ce propos que le FLN demandera au président de la République de consacrer la journée du 29 septembre « *journée de réconciliation nationale et d'espoir* ».

M. Saadani a appelé « *toutes les parties qui adhéreront à cette initiative à appuyer - sans réserve- le programme politique du président Bouteflika, plébiscité à travers les élections électorales de 1999, 2004, 2009 et 2014* ».

S'agissant de la révision de la Constitution, Amar. Saadani a indiqué que les propositions de son parti sur ce projet avaient pour

objectif le renforcement de l'Etat de droit « *à travers des dispositions visant à assurer l'équilibre des forces au sein des institutions, consolider l'indépendance de la justice et élargir les prérogatives du parlement et des instances de contrôle* ». Le secrétaire général du FLN a salué, à cette occasion, les « *efforts consentis par l'Armée nationale populaire (ANP) en vue de s'adapter aux nouvelles exigences et de développer les moyens matériels de défense du pays* ».

L'initiative du secrétaire général visant à former un front national pour soutenir le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été adoptée lors des travaux de la première session ordinaire du comité central du FLN à laquelle ont pris part 480 membres sur 505 membres. Plusieurs dossiers figurent à l'ordre du jour de cette session. Il s'agit, outre la présentation de l'initiative du parti relative à la formation d'un front national de soutien au programme du président de la République, du plébiscite du nouveau bureau politique du parti et de l'adoption des règlements intérieurs du parti et du comité central.

Les travaux portent également sur les préparatifs du parti en prévision de la révision constitutionnelle et des élections du renouvellement partiel du Conseil de la nation. La situation économique et financière du pays suite à la baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux, la situation sécuritaire dans les pays du voisinage et les moyens de préserver la stabilité de la situation sécuritaire et socioéconomique du pays seront également à l'ordre du jour.

I.A.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La France veut renforcer son partenariat avec l'Algérie

PAR LAKHDARI BRAHIM

La ministre française de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal, a exprimé avant-hier soir à Alger le souhait de son pays de renforcer le partenariat avec l'Algérie dans les énergies renouvelables.

« *C'est très important que la France et l'Algérie renforcent leur partenariat notamment dans les domaines de l'énergie renouvelable, l'économie circulaire (la transformation des déchets en matière première) et les sujets liés à biodiversité* », a-t-elle indiqué lors d'un point de presse à l'issue de sa visite de deux jours en Algérie. Elle s'est félicitée de l'engagement de l'Algérie à augmenter la part des énergies renouvelables dans la production de l'électricité à hauteur de 27% à l'horizon 2030 qualifiant cette objectif d'« *ambitieux* ».

Mme Royal a fait part dans ce sens de la volonté de la partie française de promouvoir le partenariat bilatéral dans la gestion de l'eau et l'assainissement.

Evoquant la conférence de Paris sur les changements climatiques (COP-21), prévue en décembre prochain, Mme Royal a réaffirmé que la France avait besoin d'un

pays comme l'Algérie pour assurer sa réussite. Les représentants de 195 pays sont attendus à la COP 21 pour négocier, sous l'égide des Nations unies, un accord mondial visant à freiner le réchauffement climatique.

L'Algérie plaidera, lors de cette conférence, pour un accord « *juste et équilibré* » qui tiendra compte de la responsabilité historique des pays industriels dans le réchauffement climatique, selon le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement. « *Mon déplacement en Algérie était fructueux car j'ai échangé avec les responsables algériens sur la question de la Méditerranée* », a-t-elle encore dit.

L'Algérie investit beaucoup dans les énergies renouvelables

L'Algérie est un pays qui investit beaucoup dans le cadre de la transition énergétique notamment en matière d'énergies renouvelables, a indiqué la ministre française de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Elle a relevé l'existence de plusieurs chantiers en Algérie dans le cadre de la transition énergétique, soulignant l'importance de mettre en valeur tous les

investissements réalisés en la matière lors de la Conférence de Paris sur les changements climatiques (COP-21) prévue à Paris en décembre prochain.

La ministre française a indiqué, dans ce sens, avoir remis au président Bouteflika « *une lettre de son homologue français, François Hollande, qui le remercie de son engagement pour la COP-21* ».

« *La France compte beaucoup sur l'Algérie pour réussir la Conférence de Paris sur le climat* », a-t-elle affirmé, rappelant que

l'Algérie a, dès le 20 septembre dernier, envoyé sa contribution sur le sujet.

Mme Royal a indiqué, en outre, avoir échangé avec le chef de l'Etat des questions climatiques et de sécurité qui seront examinées lors de la COP-21.

Elle a ajouté, aussi, avoir abordé avec le président de la République des questions scientifiques notamment la biodiversité, relevant que le président Bouteflika « *est très soucieux, impliqué et fin connaisseur de toutes les filières scientifiques* ». L. B.

FONCTIONNAIRES DES PARLEMENTS DE LA MÉDITERRANÉE

Ouverture de la 11e rencontre régionale à l'APN

La 11e rencontre régionale des fonctionnaires des parlements de la Méditerranée consacrée à « *l'indépendance administrative et financière des parlements et leur relation avec le pouvoir exécutif* » s'est ouverte hier au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN). La rencontre de deux jours, à laquelle participent des représentants des parlements algérien, égyptien, français, marocain, libanais, tunisien et mauritanien, vise à « *examiner les moyens de développer les mécanismes de gestion des parlements, notamment sur le plan administratif et financier* », a précisé le secrétaire général de l'APN, Bachir Slimani. Les participants à cette rencontre abritée par l'Algérie pour la troisième fois après 2005 et 2009 se pencheront également sur la nature de la relation entre le pouvoir exécutif et les parlements, a-t-il ajouté.

R. N.

INSPECTION DU TRAVAIL

El Ghazi recommande de cibler des secteurs précis

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale invite les services de l'inspection du travail à intensifier encore plus les actions de contrôle avec un ciblage pertinent des secteurs nécessitant un suivi particulier en matière de contrôle visant à assurer le respect des droits fondamentaux des travailleurs.

PAR SMAÏL B.

Mohamed El Ghazi qui a présidé avant-hier les travaux de la rencontre nationale des cadres des services de l'Inspection Générale du Travail a appelé ces derniers à « exploiter toutes les opportunités existantes », notamment au niveau local, pour « développer des actions de communication » envers le monde du travail, assurant une large vulgarisation et une meilleure compréhension des dispositions législatives et réglementaire, nécessaires, selon lui, à « la garantie de l'effectivité du droit du travail ».

Il a exhorté en outre à « poursuivre les efforts » fournis en matière d'amélioration des prestations de l'institution en tant que service public en contact quotidien avec le citoyen, notamment en matière d'accueil des usagers, de célérité et d'efficacité dans la prise en charge de leurs doléances et préoccupations.

« Il faut contribuer encore plus à la promotion de la culture de dialogue social au



Mohamed El Ghazi

niveau des entreprises en tant que facteur essentiel dans la prévention des conflits de travail et de garantie d'un climat social apaisé », a-t-il recommandé.

Cette rencontre des cadres de l'Inspection du travail s'inscrit dans le cadre des actions engagées par le secteur du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale en matière d'évaluation périodique de l'action de ses services centraux et déconcentrés, permettant de faire le bilan des activités réalisées, d'examiner les résultats atteints, de lever les contraintes et les difficultés rencontrées, de corriger les dysfonctionnements éventuels et d'établir les lignes directrices et les orientations nécessaires se rapportant à l'exercice des missions de cette institution.

Pour El Ghazi, l'Inspection du travail a enregistré « un saut qualitatif et quantitatif » en termes de « modernisation » depuis sa réorganisation intervenue il y a une dizaine d'années, en application du programme du président de la République, lequel a porté, a-t-il ajouté, notamment sur la réforme des organes de contrôle, dans le but de garantir au mieux l'application de la législation et la réglementation du travail et le respect des droits des travailleurs, en usant toujours des bienfaits du dialogue et de la concertation.

« Cette institution a bénéficié, dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan de modernisation, de différentes mesures au profit des services au niveau local ayant

permis l'amélioration des conditions de travail des inspecteurs du travail et d'accueil des usagers, le renforcement et la modernisation des moyens de travail », a fait-il savoir.

La ressource humaine, et en sus de la réhabilitation engagée ces dernières années par les pouvoirs publics au profit des fonctionnaires de cette, a fait l'objet d'un renforcement important avec le recrutement de 300 inspecteurs du travail de niveau universitaire dans le cadre du programme 2010-2014, qui bénéficient de cycles de formation et de mises à niveau nécessaires à une bonne maîtrise de leurs fonctions.

Il faut souligner qu'en 2015, du moins jusqu'au 31 août, l'inspection du travail a enregistré 142.069 visites de contrôle réalisées auprès de 191.675 établissements inscrits au fichier. Ça a concerné plus de 2.9 millions de travailleurs et encadré par plus de 600 inspecteurs.

Le Secteur privé national vient en tête des établissements contrôlés avec 130.800 visites contre 3342 pour le privé étranger. Pour le secteur public, le bilan a porté sur 7.641 visites. Au final, 146.355 actes ont été établis pour 911.683 travailleurs concernés.

Ces actes portent sur 83.730 mises en demeure, 43.015 procès-verbaux d'infraction (PVI) et de 19.610 observations écrites.

Par branches d'activités, 88.595 actes ont concerné les services contre 22.000 actes pour l'industrie, 830 actes pour l'agriculture et 34.870 actes pour le BTPH.

S. B.

AZZEDINE FRIDI, DG DE L'ANESRIF :

« 2.300 km de voies ferrées sont en cours de réalisation »

PAR RACIM NIDAL

Le directeur général de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), Azzedine Fridi, a développé, hier lors de l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, les grands axes de densification du réseau ferré national, pour lequel dit-il, une somme de 30 milliards de dollars a été débloquée, « dont 97% sont déjà engagés sur le terrain ».

M. Fridi informe que de nombreuses lignes devant notamment relier la frontière Est à celle de l'Ouest, ainsi que les

divers ports du pays à partir de cette dernière, sont en réalisation. L'objectif, déclare-t-il est aussi de connecter toutes les grandes villes du pays au réseau ferré. L'intervenant fait en outre état de l'avancement des travaux de la ligne de chemin de fer des Hauts-Plateaux appelée à relier sur 750 km, les villes de M'Sila et de Sidi Bel Abbès, dont il a annoncé la réception vers le mois de juin 2016. Il précise que des voies ferrées relieront, tous les 200 km, cette dernière pour laquelle environ 4 milliards de dollars ont été engagés à la voie ferrée Annaba - Oran.

Pour ce qui concerne les zones Sahariennes, M. Fridi fait état d'un appel d'offre pour la construction d'une ligne ferroviaire joignant In Salah à Tamanrasset ainsi que de travaux de voies reliant Touggourt et Laghouat à Hassi-Messaoud et Laghouat à Djelfa. « En tout, précise-t-il, ce sont quelque 2.300 km qui sont en cours de réalisation à travers les diverses régions du pays ».

Des retards observés dans l'avancement de la ligne Alger - Tizi-Ouzou, (près de deux années), il les impute aux problèmes posés par les expropriations des propriétaires de terrains situés sur le parcours de

la voie. Selon lui, ce projet sera livré en juin 2016.

L'invité annonce, par ailleurs, que la gare centrale d'Alger va être construite à Kourifa, près d'EL Harrach.

De la faiblesse du trafic de marchandise opéré par le train, (environ 5%), M. Fridi assure enfin que la densification du réseau ferré, sa connexion aux zones industrielles, la diminution du temps de parcours, en raison du relèvement de la vitesse à 220 km/h sur certaines lignes, contribueraient sans nul doute à augmenter notablement ce pourcentage.

R. N.

TRAITEMENT DOUANIER AU NIVEAU DES PORTS

Réduction des délais durant la saison estivale 2015

PAR RANIA NAILI

Les délais de traitement douanier au niveau des enceintes portuaires ont été réduits durant la saison estivale 2015 par rapport à la saison estivale précédente, a annoncé l'administration douanière.

Le délai moyen du traitement douanier au niveau de six grands ports du pays (Alger, Oran, Annaba, Skikda, Bejaia et Ghazaouet) a été écourté à 1 heure 26 minutes par escale durant la saison estivale écoulée contre un délai moyen de 1h37mn en 2014, selon les données de la Direction

générale des Douanes (DGD). Ce délai était de 1h39 en 2013, de 2h33 en 2012 alors qu'il avoisinait les six heures en 2011, selon la même source. Quelque 129.843 voyageurs et 38.371 véhicules ont transité par ces six ports qui ont enregistré 178 escales durant la période estivale, à savoir du 16 juin au 31 août 2015. Les services douaniers ont traité 535 contentieux à travers ces enceintes portuaires durant la même période, indique-t-on.

Ainsi, 49.865 voyageurs et 16.536 véhicules ont transité par le port d'Alger où 12.721 TPD (titres de passage en Douane)

ont été délivrés à bord par le personnel douanier. Le port d'Oran a enregistré le passage de 61.334 voyageurs et de 16.190 véhicules, celui de Annaba 3.923 voyageurs et 1.695 véhicules et celui de Bejaia 3.066 voyageurs et 1.575 véhicules. Quelque 30.642 TPD, 1.610 TPD et 1.563 TPD ont été respectivement délivrés à travers les trois ports.

En outre, 3.920 voyageurs et 1.253 véhicules ont transités par le port de Skikda alors que 8.976 voyageurs et 2.309 véhicules sont passés par le port de Ghazaouet (Tlemcen). Le nombre des TPD

délivrés à été respectivement de 1.080 et de 15.190. Quant au contrôle douanier au niveau des postes terrestres, le délai moyen de traitement n'a pas dépassé les 7 minutes par véhicules durant cette saison estivale, selon la même source. A travers neuf postes terrestres frontaliers (El Haddad, Ouled Moumen à Souk Ahras - Oum Tblou et El Ayoun à El Taref-Bouchekba, Ras Layoun, El Meridj, Bir El Atter à Tébessa et Taleb Larbi à Ouargla), les douanes ont traité 413.994 voyageurs (entrées et sorties) et 275.107 véhicules, précise encore la DGD.

R. N.

PREMIER « PRINTEMPS ARABE »

5 octobre 1988, le jour où l'Etat-Nation a failli sombrer !

5 octobre 1988-5 octobre 2015 : 27 ans déjà ! Le 5 octobre 1988, Alger et diverses régions du pays ont vécu des journées de protestations sanglantes. Les jeunes sont sortis dans la rue pour crier leur ras-le-bol et pour réclamer plus de libertés et de droits civiques.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Bilan officiel de ces journées sombres de l'histoire de l'Algérie : 169 morts et des centaines de blessés. Des infrastructures publiques saccagées. Au-delà des dégâts humains et matériels, les Algériens ont entamé une nouvelle ère politique au lendemain de ces tragiques événements.

Ouverture politique, multipartisme, luttes syndicales et naissance de la presse indépendante, des acquis conquis grâce à la lutte et aux sacrifices consentis par des jeunes le 5 octobre. En somme un « printemps arabe » bien avant le rendez-vous avec l'histoire des peuples tunisien, égyptien ou libyen. Ce fut un des tournants majeurs de l'histoire. Les conséquences politiques, mais aussi sociales et économiques, se font encore sentir aujourd'hui. Des facteurs endogènes et exogènes ont concouru à faire de ce jour le jour de révolte des Algériens contre l'ordre établi. Le parti FLN, parti unique, un Etat dans l'Etat régentait la vie nationale. Il avait la main mise sur toutes les institutions et dirigeait de ce fait le pays d'une main de fer dans un gant de velours. Aucune contestation politique ni sociale n'était tolérée. Une chape de plomb assombrissait l'horizon. Et pour ajouter à ce tableau pessimiste, l'été 1988 fut l'un des plus pénibles des années 80. Une canicule persistante, mettant à rude épreuve les nerfs des Algériens à laquelle viennent s'ajouter les coupures d'eau de plusieurs jours dans la plupart des grandes villes du pays et des pénuries de produits alimentaires de base et ses effets collatéraux caractérisées par une flambée des prix : la population est



Les acquis d'octobre 1988 n'ont pas été bonifiés

plus qu'excédée, au bord de l'explosion. Il ne manquait que la petite étincelle pour allumer le brasier. Sur le plan politique, ce n'est guère mieux. La situation est très tendue. Les Algériens sont conscients que les jours qui viennent seront fortement « perturbés ». Les signes avant-coureurs sont là. L'Algérie, dont les revenus extérieurs proviennent à 99 % de la vente d'hydrocarbures, est frappée de plein fouet par le contre-choc pétrolier. Deux ans plus tôt, les émeutes de Constantine n'ont pas été une « expérience » pour le pouvoir qui s'est « endormi » dans un statu quo mortifère. Le cri des Constantinois n'a pas été entendu par les tenants du pouvoir qui n'a pas perçu les coups de semonces à leur juste valeur. Le 19 septembre 1988, le président Chadli, qui personnifiait la sagesse et un calme olympien, prononce un violent discours en dénonçant les «

blocages » et, surtout, s'en prend à un peuple, « passif », selon lui.

Est-ce un appel à l'insurrection ? De nombreux analystes l'ont suggéré à cette époque. Il reste que dès le lendemain, la rue algérienne gronde et l'agitation sociale s'amplifie notamment dans les centres industriels de Rouiba de la banlieue est d'Alger. A partir du 30 septembre, des rumeurs annoncent une « grève générale » pour le 5 octobre. Le 4 octobre, à Alger, des émeutes de jeunes embrasent les quartiers populaires d'El-Harrach et de Bab-el-Oued. Très vite, l'agitation gagne tout le pays qui sombre dans le chaos pour plusieurs jours. Des magasins étatiques (Souks El Fella et Monoprix, symboles de la pénurie des produits de base et du passe droit) sont pillés avant d'être saccagés et incendiés, ministères, symboles du FLN de la Hogra et organismes

publics subissent le même sort. Les jours suivants ne sont que sang et pleurs pour les familles algériennes meurtries dans leur chair. Au bout de quelques jours le calme revient. Le président Chadli engage le train de réformes politiques qu'il avait promis. Le 23 février 1989, une nouvelle Constitution est approuvée par les électeurs (73 % des suffrages) qui autorise le multipartisme et met fin au socialisme. Une centaine de partis politiques se créent, les opposants rentrent au pays, la presse indépendante fait son apparition et la chaîne de télévision algérienne découvre les débats contradictoires.

Sur le plan économique, les réformateurs font passer plusieurs lois d'importance qui consacrent notamment l'ouverture du marché algérien et l'appel aux Investissements directs étrangers (IDE). De grands acquis pour le peuple algérien, sevré depuis l'indépendance du pays de certaines de ses libertés. Il reste que jusqu'à ce jour des interrogations demeurent. Est-ce le ras-le-bol de la population, exacerbé durant tout l'été 1988, qui a été la raison de ce soulèvement ?

Le discours de Chadli est-il pour quelque chose dans les événements d'octobre ou est-ce les réformateurs qui ont provoqué ces émeutes pour faire passer les « réformes » sans résistances ? L'Algérie a-t-elle été déstabilisée pour le rôle qu'elle a joué dans la préparation du Congrès de l'OLP qui aboutira à la création de l'Etat Palestinien ? C'est une autre page de l'histoire de l'Algérie qu'il faudra encore écrire pour dire la vérité sur ces journées durant lesquelles l'Etat-Nation a failli sombrer.

L. B.

L'AFFAIRE SAIPEM-SONATRACH JUGÉE LE 2 DÉCEMBRE À MILAN

Trois Algériens en état de fuite

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le procès de l'affaire Saipem-Sonatrach de corruption internationale et de fausses déclarations fiscales aura lieu le 2 décembre 2015. Chakib Khelil, ancien ministre algérien de l'énergie n'est pas concerné par l'affaire alors que Paolo Scaroni, ancien PDG d'ENI, a bénéficié d'un non-lieu. ENI, société-mère, de la filiale Saipem a également bénéficié d'un non-lieu dans

l'affaire qui porte sur le versement présumé de 198 millions d'euros par Saipem à des responsables algériens dans le cadre de huit contrats d'un montant de 8 milliards d'euros.

Selon les journaux italiens, le procureur de Milan pourrait faire appel devant la Cour suprême de l'acquiescement de Scaroni et Eni.

Le procès ne concerne plus que six personnes dont trois Algériens. Il s'agit de Farid Nourredine Bedjaoui, intermédiaire pré-

sumé entre l'ancien ministre de l'Energie Chakib Khelil et les responsables de Saipem, Omar Harbour, présumé coupable des pots-de-vin versés et Samir Oureid, un intermédiaire de Farid Bedjaoui.

Côté italien, les poursuites concernent Pietro Varoni, ex-directeur des opérations de Saipem, Alessandro Bernini, ancien directeur financier de Saipem et Pietro Tali, ancien président et administrateur délégué de Saipem.

L'ancien président de Saipem Algérie,

Tullio Orsi, seul accusé en détention a négocié sa peine avec le parquet : 34 mois de prison et confiscation de 1,3 millions de francs suisses. Tullio Orsi avait mis en cause l'ancien patron d'ENI, Paolo Scaroni.

Chakib Khelil, régulièrement cité au cours de l'instruction, n'est pas concerné par le procès. Farid Bedjaoui, Omar Harbour et Samir Oureid sont en état de fuite et ne seront pas, sauf surprise, dans le box des accusés.

C. A.

BOUSCULADE DE MINA

Deux hadjis algériens, portés disparus ont été identifiés parmi les décédés

Deux hadjis algériens, portés disparus jusque là, ont été identifiés parmi les décédés, indique samedi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. "Il s'agit de: Hadja Hadda Tabbi, née le 07/03/1956 à Annaba et du Hadji Bouchenoua Aomar, né le 04/06/1954 à Bejaia", affirme le communiqué.

"Les équipes algériennes sur place ont identifié dix huit (18) blessés dont l'un était précédemment porté disparu, le Hadji Maameri Abdelkader, né le 05/05/1945 à Médéa, son état est satisfaisant. La liste des dix huit blessés est disponible au niveau de la cellule de crise".

"Enfin, le MAE enregistre, à ce jour, cinquante et un (51) Hadji n'ayant pas

donné signe de vie", précise le communiqué.

"La cellule de crise du MAE, en coordination avec celle du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, poursuit le suivi de la situation des Hadjis algériens aux Lieux Saints, à la suite de la tragédie de Mina, en liaison permanente avec le Consulat général d'Algérie à Djeddah et

les équipes de la Baatha algérienne", assure le MAE.

"Mobilisés depuis le 24 septembre, jour de la catastrophe de Mina, les équipes algériennes sur place, continuent à travailler d'arrache pied pour localiser et identifier l'ensemble des victimes algériennes".

R. N.

PLAN NATIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (HORIZON 2030)

Un Institut national d'excellence dans les TIC

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à Tipasa sera renforcé à partir de 2016 par un Institut national spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) à Bou Ismail, dans le cadre du Plan national de la formation professionnelle (horizon 2030), a indiqué, avant-hier, son directeur.

PAR ROSA CHAOUÏ

Une enveloppe de 1,7 milliard de DA a été allouée à la wilaya, au titre de ce Plan national, pour la réalisation de cinq (5) instituts nationaux de formation spécialisée, répondant aux besoins du marché du travail et participant à la consécration d'un équilibre régional dans les modes de formation, à l'échelle nationale, a indiqué à l'APS Arezki Ouali.

Ouvert aux jeunes ayant le niveau de la troisième année secondaire, cet institut est actuellement estimé à 85% en termes d'avancement des travaux de réalisation, a-t-il ajouté, soulignant qu'il s'agit du



Les instituts d'excellence : une expérience à approfondir

premier établissement de formation spécialisée dans les TIC, à l'échelle nationale.

Le changement de la vocation initiale de cet institut, destiné à l'origine à la formation en électricité et électronique, a été dicté par l'importance de la demande exprimée sur les spécialités de la fibre optique, ainsi que le montage et l'entretien des équipements de communication (portables, appareils numériques et autres)", a-t-il encore précisé.

La formation au niveau de cet institut sera couronnée par l'obtention d'un diplôme

de technicien supérieur en TIC, selon la spécialité choisie, est-il signalé.

M.Ouali a, aussi, assuré que cette structure de formation devrait être réceptionnée avant la rentrée de la session de février 2016, aux fins d'accueillir 300 stagiaires, en sus d'une offre de 120 lits, au moment où les "procédures légales pour sa création sont à un stade très avancé". Cet institut spécialisé en TIC sera d'un grand apport pour la convention liant les directions de la formation de Tipasa et d'Algérie Telecom, portant sur la formation de 30 stagiaires en communication,

en mode apprentissage, a estimé le même responsable.

S'exprimant sur les quatre (4) autres projets d'instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle "INSFP" destinés à Tipasa, il a signalé que deux (2) sont en réalisation à Cherchell (institut spécialisé en électricité et électronique) et Hadjout (institut national d'enseignement professionnel en hôtellerie et tourisme), avec des taux d'avancement respectifs de 30 et 60 %. Il prévoit la réception de leurs travaux pour la session d'octobre 2016.

Deux autres instituts sont programmés au lancement à Tipasa (techniques administratives et finances) et Kolea (bâtiment, travaux publics et hydraulique(BTPH)), durant les "prochains mois, après aplanissement des contraintes techniques y inhérentes, dont notamment l'affectation d'assiettes foncières", a-t-il ajouté.

M.Ouali a estimé que les établissements de formation actuellement disponibles au niveau de la wilaya "sont aptes à couvrir la demande exprimée, à l'échelle locale, jusqu'à l'horizon 2025-2030", prévoyant l'accueil, au titre de la session d'octobre courant, de plus de 11.000 stagiaires.

La wilaya de Tipasa compte 19 établissements de formation, dont un Institut national spécialisé, 14 CFPA et 4 annexes professionnelles.

R. C.

RENTRÉE 2015-2016 DES COURS D'ALPHABÉTISATION Plus de 100.000 inscrits à travers le pays

Quelque 130.000 adultes sont inscrits aux cours d'alphabétisation à travers le pays pour cette nouvelle rentrée (2015-2016), a affirmé avant-hier à Bechar la présidente de l'Association d'alphabétisation Iqraa.

Pour assurer un bon encadrement de ces apprenants, l'association a mobilisé "plus de 4.400 bénévoles et autres formateurs et ce, avec le concours de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes, et des autres structures du secteur de l'Education", a précisé Aicha Barki, lors du coup d'envoi des activités de cette association, à la maison de la culture Kadi Mohamed de la ville de Bechar. Selon elle, l'Association Iqraa a contribué, depuis sa création en 1993, à l'alphabétisation de 1.681.000 citoyens dont 1.543.906 femmes.

A l'occasion de la nouvelle rentrée, la même association a lancé les activités de 12 centres d'alphabétisation, de formation et d'intégration des femmes et ce, dans la perspective de former des jeunes filles âgées entre 18 et 35 ans, a indiqué Mme Barki, toute en souhaitant la mise en place du processus d'évaluation de la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisation, lancée en 2007.

"Il est nécessaire de faire l'évaluation de cette stratégie avec les secteurs concernés pour qu'on puisse revoir l'ensemble de nos actions en matière de lutte contre ce fléau", a-t-elle insisté.

R. N.

COMMUNE DE SI MUSTAPHA À BOUMERDES Près de 500 familles relogées

Quelque 500 familles de la commune de Si Mustapha, à l'Est de Boumerdes, ont été relogées, avant-hier, dans de nouveaux logements publics locatifs (LPL), a-t-on constaté.

Ces familles ont été relogées à la cité des 1.588 logements du centre-ville, réalisée au titre du Programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) destiné aux habitants de la capitale. Un lot de 500 unités de ce programme a été affecté à ces familles de Si Mustapha.

Cette cite a été réalisée au titre du Programme RHP de la wilaya d'Alger, englobant 35.000 logements, dont 26.400 unités prévues à Alger, 7.091 à Blida et 1.588 à Boumerdes, a déclaré à l'APS le directeur de wilaya du logement, Senouci

Tarek.

Sur ces familles bénéficiaires, 68 habitaient dans des chalets et 170 dans des constructions précaires, alors que le reste était réparti dans différentes cités de la commune de Si Mustapha.

Immédiatement après l'évacuation des familles, les sites libérés ont été détruits et les décombres transférés, avec les moyens de la commune. Les établissements éducatifs, dont un lycée, un CEM et deux primaires, accompagnant ce projet, "sont en cours de réalisation", alors qu'ils étaient programmés à la réception, pour la rentrée 2015-2016, selon les assurances du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, dans une déclaration à la presse, durant sa visite d'inspection du chantier, le 26 mars 2015.

EL-BAYADH

Première centrale solaire réceptionnée en novembre prochain

Une centrale solaire pour la production d'électricité, première du genre dans la wilaya d'El-Bayadh, sera réceptionnée en novembre prochain, a-t-on appris auprès de la direction de l'Energie.

Les travaux de cette centrale de 24 mégawatts, implantée sur le territoire de la commune de Labiodh Sidi-Cheikh et inscrite dans le cadre du programme national des énergies renouvelables, ont atteint un taux d'avancement de près de 86%, a indiqué le directeur de l'énergie, Boufateh Boubaya. Ce projet, qui couvre une superficie de 39,2 hectares, est inscrit dans le cadre de la coopération algéro-allemande, pour un coût de 4,31 milliards DA et devra générer 190 emplois durant la phase de réalisation, dont 25 ouverts à des

travailleurs étrangers, selon le même responsable. Cette centrale apportera un plus dans la wilaya, en ce qui concerne la distribution de l'énergie électrique et l'appui à l'investissement industriel et agricole dans la région, a estimé le wali d'El-Bayadh, lors d'une récente visite d'inspection des chantiers de cette installation énergétique.

Abdellah Benmansour a mis l'accent, devant les cadres techniques nationaux travaillant sur ce site, sur la nécessité d'acquiescer ce savoir-faire technologique en côtoyant les compétences étrangères, afin de maîtriser cette nouvelle technologie. Le wali a également invité les responsables locaux à exploiter au mieux cette station pour la promotion de l'investissement agricole et diminuer ainsi les charges sur

M. Zoukh avait indiqué, dans cette même déclaration à la presse, que la décision du gouvernement de s'orienter vers les wilayas de Blida et de Boumerdes pour la réalisation de logements sociaux au profit des habitants d'Alger était "une exception" car la capitale, a-t-il poursuivi, a vécu, durant une certaine période, un "manque dans le foncier destiné aux équipements publics, dont les programmes de logement".

Il a observé que "les opérations de relogement ont permis la libération d'importantes assiettes foncières, occupées de façon anarchique, et qui ont été destinées à l'implantation de programmes de logements affectés à la wilaya d'Alger".

R. N.

les projets de raccordement à l'électricité rurale et agricole, tout en adoptant une vision économique à même de contribuer à l'impulsion de la mise en valeur agricole à travers l'exploitation de projets d'énergie renouvelable dans l'extension des surfaces irriguées. Il a aussi mis en avant l'importance de ce projet énergétique dans le fait de réaliser une avancée significative dans l'investissement industriel, notamment avec le réception prochaine dans la commune de Labiodh Sidi-Cheikh d'une nouvelle zone d'activités ainsi que le lancement du projet d'une cimenterie relevant du groupe algérien du ciment (Gica) avec une capacité de production d'un (1) millions de tonnes/an, dans le cadre de l'investissement public.

LES PAYS MÉDITERRANÉENS À LA TRAÎNE DU CLASSEMENT DU WEF

L'Algérie se range à la 87e place mondiale en termes de compétitivité

Qu'ils soient européens ou de la zone MENA (Moyen-Orient/Afrique du Nord), les pays méditerranéens font partie des derniers de la classe de leurs régions respectives en termes de compétitivité, tel est le constat fait récemment par le Forum économique mondial de Davos (Suisse).

PAR AMAR AOUIMER

Selon l'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille, aucun pays méditerranéen n'entre dans le top 10 des pays européens les plus compétitifs. La Méditerranée fait également pâle figure en zone Moyen Orient/Afrique du Nord avec comme leader la Jordanie seulement 7e.

Le rapport du WEF (Forum économique mondial, organisateur du Forum de Davos) publié mardi 30 septembre, classe chaque année 140 pays en fonction de leur compétitivité. Il croise pour cela une centaine d'indicateurs



économiques tirés des pays eux-mêmes et d'organisations internationales de type Banque mondiale ou Unesco. Le classement englobe toute une série de critères dont les institutions, les infrastructures, le niveau d'éducation et de recherche, l'environnement macro-économique, les politiques économiques, l'innovation, le système de santé, ou encore le fonction-

nement des marchés, ajoute cette source.

La Méditerranée y fait pâle figure, loin derrière la Suisse première et d'une façon générale les pays anglo-saxons et asiatiques.

Pas un pays méditerranéen dans les 20 premiers ! La France ouvre la marche avec la 22e place. Suivent Israël (27e), l'Espagne (33e), le Portugal (38e), l'Italie

(43e). En queue de peloton, l'Égypte occupe une peu flatteuse 116e place. La Bosnie Herzégovine (111e), le Liban (101e), la Serbie (94e) et l'Albanie font à peine mieux (93e).

Non seulement les pays méditerranéens sont à la traîne, mais beaucoup reculent. La Turquie (51e) perd 6 places, l'Algérie (87e) 8 places, la Tunisie (92e) 5 places, le Portugal 2 places. Le Maroc (72e) stagne,

"L'Espagne, l'Italie, le Portugal et la France ont fait des progrès notables en matière de renforcement de la compétitivité", note le rapport. "Grâce aux programmes de réformes destinés à améliorer le fonctionnement des marchés, l'Espagne et l'Italie ont grimpé de respectivement deux et six places. Des améliorations similaires sur les marchés des biens et du travail en France (22e) et au Portugal (38e) sont contrebalancées par le recul des performances dans d'autres domaines. La Grèce maintient sa 81e place cette année sur la base de données recueillies avant le plan de sauvetage de juin. L'accès au financement reste une menace commune pour toutes les économies et est le principal obstacle dans la région au déverrouillage des investissements", concluent les experts et analystes économiques et financiers.

A. A.

PROJET D'ÉLARGISSEMENT DU SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE À D'AUTRES ACTIVITÉS DE LA MER

Inciter les enfants et les adolescents à découvrir les métiers

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche œuvre à élargir l'activité du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (Sipa) à d'autres activités de la mer en prévision des Jeux méditerranéens 2021, a annoncé le ministre du secteur, Sid Ahmed Ferroukhi. Dans une déclaration à la presse, M. Ferroukhi a indiqué que son département ministériel œuvre, avec le concours d'associations, à intensifier les initiatives visant à inciter les enfants et les adolescents à découvrir les métiers de la pêche et de l'aquaculture, dès leur jeune âge. Dans cette optique, le ministre a assisté, samedi, à une séance d'initiation des personnes aux besoins spécifiques à la

plongée, organisée à l'occasion de la 6ème édition Sipa, lors de laquelle il a souligné que l'objectif de cette action est de donner aux enfants de cette catégorie l'occasion de pratiquer un sport nautique.

Organisée par le club El Mordjane de plongée sous-marine du port de Djemila (Aïn Béniane, Alger) relevant de la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques, cette initiation a profité à une cinquantaine d'enfants des centres de la Direction de l'action sociale d'Oran, a signalé le président du club. Cette opération, qui a duré deux jours, a permis d'initier les enfants aux principes de base de la plongée et de leur faire découvrir le

monde sous-marin, a ajouté Chaouche Samir dont le club a déjà organisé une activité similaire pour les enfants d'Ouargla. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avait présidé, jeudi dernier, l'ouverture de la sixième édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture à Oran, qui enregistre la participation de 176 exposants professionnels d'Algérie et de l'étranger. Cette manifestation de quatre jours est organisée par la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Caci) sous l'égide du ministère de tutelle.

R. E.

6E ÉDITION DU SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES Plus de 60 entreprises au rendez-vous

La 6e édition du Salon des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA) se tiendra du 26 au 28 octobre au Centre des conventions d'Oran, avec la participation d'une soixantaine d'entreprises et d'institutions, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Placé sous le thème "l'industrie du renouvelable, en tant que facteur de diversification de l'économie nationale", ce salon international intervient dans le contexte de la Conférence internationale sur le réchauffement climatique (COP 21) prévue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Il sera ouvert sur les activités liées au développement durable, comme le traitement des déchets, la val-

orisation énergétique, le recyclage, l'économie de l'eau et la préservation des ressources, selon un communiqué des organisateurs. En plus d'une trentaine d'entreprises nationales publiques et privées, des sociétés et institutions venues de France, de Grande Bretagne, de Chine, d'Inde, de Pologne prendront part à cet événement économique. Les participants représentent divers domaines, dont l'énergie, la biotechnologie, les services, les télécoms, le BTPH, l'électronique et la recherche scientifique. Un espace sera dédié durant l'ERA 2015 aux jeunes promoteurs pour les aider à concrétiser leurs projets. Parallèlement au salon, il est prévu un cycle de conférence axé sur le

programme national des énergies renouvelables et qui sera animé par le groupe Sonelgaz. Le salon (ERA) sera également une opportunité pour plusieurs organismes et programmes internationaux opérant dans le domaine des énergies renouvelables "pour faire connaître leurs activités sur le marché algérien et pour leurs rencontres d'échanges avec les professionnels". L'Algérie a mis en place un programme visant à l'horizon 2020 la production de 22.000 MW d'électricité de sources renouvelables, et porter de l'électricité générée par ces mêmes sources à plus de 27% de la production nationale, rappelle-t-on dans le communiqué.

R. E.

FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISE Projet de réalisation d'un parc industriel pilote

Les travaux de réalisation d'un parc industriel pilote pour des projets aux normes internationales seront lancés prochainement, a annoncé le chef du Forum des entreprises (FCE), Ali Haddad, sans en préciser la localisation.

Des démarches sont entreprises par le FCE pour développer le foncier industriel en vue d'accueillir de grands projets et ont été approuvées par l'Etat, a-t-il affirmé lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques de la wilaya.

Le gouvernement, a ajouté M. Haddad, a répondu aux multiples demandes et propositions du FCE tendant à lever les contraintes devant les investisseurs pour concrétiser leurs projets et contribuer au développement économique du pays.

Le FCE, a-t-il affirmé à ce propos, se démarque de toute action partisane et politique et s'intéresse seulement au développement de l'économie nationale et à sa protection surtout, soulignant que l'Algérie est aujourd'hui stable et sereine au milieu d'un environnement instable, grâce à la politique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Pour sa part, le vice-président du FCE et président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Amar Benamar, a évoqué les grands atouts dont jouit l'Algérie dans divers domaines, précisant que le pays peut s'adjuger une place prépondérante parmi les Nations si chacun assume son rôle.

Le wali de Mascara, Salah El Affani, s'est engagé à lever toutes les entraves auxquelles sont confrontées les opérateurs économiques et à encourager la création de projets pour l'intérêt du citoyen, surtout que la wilaya renferme d'importants atouts agricoles, hydriques et industriels lui permettant de devenir un pôle économique par excellence.

Au terme de cette rencontre, un bureau du FCE a été ouvert à Mascara et une visite a été consacrée au projet de réalisation d'un parc d'attractions, El Kader Land, et au site de Zemala Emir Abdelkader dans la commune de Sidi Kada.

R. E.

MEDEA

180 foyers ruraux raccordés au réseau d'électricité

Un total de 180 foyers ruraux, situés dans les zones éparses des communes de Ksar-el-Boukhari et Bouskène, dans la wilaya de Médéa, ont été raccordés récemment au réseau local de distribution électrique, selon les responsables de la société de distribution du centre (SDC).

Ce programme de raccordement s'inscrit, d'après la même source, dans le cadre l'exécution de la 1^{re} tranche du programme quinquennal 2010-2014, précisant que les zones ciblées par cette opération sont Adjelana, périphérie sud-ouest de Ksar-el-Boukhari, à 65 km au sud du chef-lieu de wilaya, Ouled Sidi Youcef et Ech-chorfa, relevant de la commune de Bouskène, à 63 km à l'est de Médéa.

Un nombre similaire d'habitations rurales avaient été raccordés, à la mi-juin dernier, au réseau électrique local, à la faveur de ce même programme d'électrification, a-t-on rappelé de même source.

Cinq villages, en l'occurrence Zeboudja, Aïn-Kahla, Ouled Bouyahia, El-Frid et El-Kheng, situés respectivement dans les communes de Bir Benabed, Tiet-Douairs, Souagui, Oued harbil et Ouamri de ce programme qui a également touché plusieurs foyers, implantés au niveau de la cité Emir Abdelkader, dans la commune de Chellalet-El-Adhaouara, à 101 km à l'est de Médéa, a-t-on noté.

HASSI-MESSAOUD

Travaux d'extension de l'EPH

L'achèvement des travaux d'extension et de réhabilitation de l'établissement public hospitalier (EPH) de Hassi-Messaoud (80 km d'Ouargla), est prévu en février prochain, a-t-on appris auprès du bureau d'études chargé du projet. L'opération, qui a nécessité une enveloppe globale estimée à 382 millions DA dégagee du Fonds spécial de développement des régions du Sud (FSDRS-2012), vise l'extension et la réhabilitation de différentes installations de l'hôpital, sur plus de 2.534 m² au niveau de cette structure sanitaire, a précisé Abdellatif Kamassi.

Il s'agit d'un bloc des urgences, un service mère-enfant, un service médecine (hommes et femmes), 18 studios et une bache à eau de 120 m³, a-t-il fait savoir.

Une fois finalisée, l'opération, qui permettra d'augmenter la capacité théorique de l'EPH de 90 à 120 lits, contribuera à améliorer les prestations de santé offertes aux habitants de cette grande agglomération urbaine, outre la prise en charge des patients issus des zones enclavées, selon la même source.

APS

TIZI-OUZOU, DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Relance du tourisme de montagne

Grâce aux différents projets inscrits à l'indicatif du secteur, la relance du tourisme de montagne à Tizi-Ouzou est "sur la bonne voie", a indiqué, à l'APS, le directeur local du tourisme et de l'artisanat (DTA).



PAR BOUZIANE MEHDI

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, organisée à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, Rachid Gheddouchi a expliqué que les projets de réalisation d'infrastructures touristiques en zone de montagne permettront de renforcer le nombre de lits et d'améliorer les conditions d'accueil des touristes qui visitent la wilaya, a souligné l'APS, ajoutant que parmi ces projets, le DTA a rappelé le lancement prochain, entre fin octobre et début novembre, des travaux de réhabilitation et de modernisation des hôtels publics situés en zone de montagne, à l'instar de l'hôtel El-Arz à Tala Guilef, Tamgout à Yakourène et le Bracelet d'argent à Ath Yenni. A cela s'ajoutent

plusieurs projets de construction, de résidences touristiques, d'auberges de jeunes, d'hôtels relevant de l'investissement privé. Ces projets et d'autres prévus sur l'ensemble du territoire de la wilaya en climatique, en urbain et en balnéaire vont permettre d'améliorer le service offert aux touristes, a ajouté, à l'APS, M. Gheddouchi qui a fait savoir que son secteur totalise un nombre de 17 infrastructures touristiques, qui sont en cours de réalisation, et dont un nombre global de 6.000 lits seront réceptionnés au plus tard, juillet 2016. "Des mesures de facilitation ont été prises par le ministère de tutelle pour traiter les demandes d'investissement dans un délai ne dépassant pas une semaine et permettre à l'investisseur de recevoir dans un délai court un accord de principe pour lancer son pro-

jet", a rappelé M. Gheddouchi, directeur du tourisme et de l'artisanat.

Actuellement, le directeur du tourisme a estimé que le parc hôtelier existant à Tizi Ouzou, constitué de 79 hôtels, reste "faible", au vu du nombre important de vacanciers que la wilaya reçoit annuellement durant la saison estivale, notamment en balnéaire. Près de 10 millions d'estivants ont fréquenté les 8 plages autorisées à la baignade. Il a, par ailleurs, souligné que les fêtes villageoises durant la saison estivale, à l'instar de la fête de la poterie de Maâtkas, du bijou d'Ath Yenni, du burnous de Houra, de la figue de Lemsella, de la forge d'Ithoussene, sont des événements qui attirent les touristes à visiter la Kabylie.

B. M.

TISSEMSILT, DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Formation qualifiante pour 406 jeunes dans les entreprises économiques

Pas moins de 406 jeunes de la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié d'une formation qualifiante sur des chantiers de réalisation et dans des entreprises économiques durant la saison écoulée, a indiqué le directeur de la formation et enseignement professionnels.

Ces jeunes, ayant bénéficié de contrats de formation d'insertion au titre de conventions signées entre la direction de la formation et plusieurs secteurs et entreprises dont l'agriculture et l'habitat, ont suivi une formation de six mois dans des spécialités de bâtiment, plomberie sanitaire, couture, broderie, art culinaire, mécanique générale, agriculture, soudure, horticulture et autres, a indiqué Khaled Belkharoubi, un marge de la cérémonie de rentrée de la session de septembre.

Leur insertion professionnelle a été faite dans des entreprises où ils ont reçu

une formation pratique, et théorique dans des établissements de formation professionnelle. Parmi les clauses de ces conventions, l'orientation des bénéficiaires des contrats de travail vers des spécialités demandées au marché de l'emploi afin d'offrir une main-d'œuvre qualifiée et faciliter leur insertion en adéquation avec la spécificité de la wilaya, développer les activités économiques dans les filières de l'agriculture, de l'hydraulique et du bâtiment, en plus de l'initiative d'une étude socio-économique pour établir une base de données de prise en charge de la formation adaptée aux besoins du marché du travail dans la région.

Le responsable a signalé que la direction de la formation et de l'enseignement professionnels a élaboré, en collaboration avec la direction de l'emploi, un programme de sensibilisation des respons-

ables des entreprises économiques privées et des ateliers d'artisanat, sur les avantages en cas de prise en charge d'une formation d'un plus grand nombre de jeunes non qualifiés. Les programmes en question visent à faire découvrir aux jeunes les avantages des contrats de formation-insertion au titre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). Les démarches de la direction du secteur visent actuellement à augmenter les effectifs de stagiaires du mode de formation par apprentissage, afin de couvrir le déficit relevé dans la wilaya en matière de main d'œuvre qualifiée. Les établissements de formation de la wilaya ont accueilli, au titre de la nouvelle rentrée de septembre en cours, 1.221 nouveaux stagiaires répartis sur plusieurs modes de formation.

APS

TLEMCEM, DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

Hausse du ratio d'eau potable



Le ratio quotidien d'eau potable par habitant dans la wilaya de Tlemcen a connu une hausse, passant de 180 litres en 2009 à 310 en fin d'année dernière, a indiqué le directeur des ressources en eau, Abdelkader Meksi.

PAR BOUZIANE MEHDI

Et de rappeler que dans un rapport sur la situation et les perspectives de l'hydraulique dans la wilaya, présenté au conseil de l'exécutif, que ce ratio était inférieur à 70

litres/jour en 1999.

Un taux de 60% de la population de la wilaya, estimée actuellement à 1,1 million d'habitants, est alimenté quotidiennement en eau potable, alors que 10% tous les deux jours et 30% dans les zones déshéritées une fois tous les trois jours, a précisé le même responsable, soulignant qu'en 2009, seulement 27% de la population étaient alimentés en eau quotidiennement, et que ce bond quantitatif en matière de distribution de cette source vitale a été possible à la faveur des programmes de développement dotés de 92 milliards DA.

Selon l'APS, Abdelkader Meksi a affirmé que les programmes ont permis la réalisation de deux barrages nouveaux dans la commune de Hammam Bouhrara d'une capacité de 177 millions de mètres

cubes et de la commune d'Ain Youcef (27 millions m³), deux stations de dessalement d'eau de mer d'une capacité globale de 400.000 m³ d'eau/jour dans les communes de Souk Tléta et Honaïne, outre la pose de canalisations d'adduction d'eau sur 200 kilomètres et la concrétisation de plusieurs réservoirs de 50.000 m³ et 33 stations de pompage.

Un volume global d'eau mobilisée par jour est estimé à 361.532 m³, dont 84% des stations de dessalement d'eau de mer, a fait savoir, pour sa part, Houalef Bekkaï, directeur de l'unité de Tlemcen de l'Algérienne des eaux (ADE), signalant que les services techniques de son unité sont passés d'une gestion de crise dans les années dernières à une gestion de l'abondance actuellement.

B. M.

NAAMA, DIRECTION LOCALE DE L'AGRICULTURE

Intensification de l'oléiculture sur 1.800 hectares

L'oléiculture a gagné ces dernières années du terrain dans la wilaya de Naâma atteignant une surface de plus de 1.800 hectares, à la faveur des programmes du Fonds national de développement agricole et des projets de développement rural de proximité, ont indiqué les services de la Direction locale de l'agriculture (DSA).

Ces résultats, obtenus notamment dans les communes de Sfisifa, Moghrar, Tiout, Asla, Aïn-Benkheilil et El-Biodh, ont été possibles grâce à la réunion des conditions nécessaires au développement de cette filière, dont la mobilisation des ressources d'irrigation et le soutien des efforts de création d'exploitations agricoles par la mise à la disposition des oléiculteurs d'équipements d'irrigation de goutte-à-goutte, a précisé la DSA.

L'essor remarquable que connaît la filière oléicole traduit l'intérêt qu'accordent, ces dernières années, les agriculteurs au

développement de ce genre cultural ne nécessitant pas énormément de ressources hydriques, a expliqué le chef de service de soutien technique à la production agricole et animale à la DSA.

Tedj Merzougui a ajouté que la surface réservée à l'oléiculture devra connaître une importante extension et occupera une place de choix parmi les autres genres de cultures dans la région, grâce aux campagnes de vulgarisation et de sensibilisation des agriculteurs sur les mécanismes et moyens mobilisés par l'Etat pour développer la filière, dont le soutien et la mise en valeur de la production oléicole par la réalisation et l'équipement d'huileries.

Les responsables de la DSA tablent, concernant la prochaine campagne de cueillette en novembre prochain, sur une récolte, sur une surface de 713 hectares, de près de 10.000 quintaux (QX) d'olives, dont 8.000 QX destinés à la production

d'huile, le reste étant réservé à la consommation.

Dans le but d'assurer la réussite de cette opération, des campagnes de vulgarisation sur les techniques de collecte, de traitement et d'extraction de l'huile d'olive seront initiées, début octobre prochain, en direction des agriculteurs de la région.

Les mêmes services entendent organiser aussi des journées de sensibilisation et d'information sur le soutien préconisé pour les agriculteurs, toutes filières confondues, notamment les jeunes.

La DSA a, en outre, fait état de la création dernièrement d'une association professionnelle des oléiculteurs dans la wilaya de Naâma, chargée, entre-autres missions, de vulgariser les techniques de développement et d'intensification de l'oléiculture en vue d'améliorer les rendements.

APS

MOSTAGANEM

Récolte prévue de 900.000 qx de pomme de terre

Une production de quelque 900.000 quintaux de pomme de terre d'arrière saison est prévue dans la wilaya de Mostaganem, au titre de la saison agricole 2015-2016, a indiqué la Direction des services agricoles. Le lancement de la récolte de cette production sera fait à la mi-novembre prochaine, sur une superficie de 3.623 ha, localisée notamment dans les communes de Sirat, Bouguiret, Hassi Mameche, Aïn Nouissy et Aïn Tedêlès. Un rendement variant entre 230 et 250 qx par hectare est attendu, sachant que cette récolte utilise des semences locales.

Dans ce cadre, une production de 57.724 qx de semences de pomme de terre a été réalisée sur une surface de 467 ha, lors de la saison agricole écoulée, ajoute-t-on à la DSA. De même source, on indique que des instructions ont été données aux chefs de subdivisions agricoles pour accompagner les fellahs, intensifier les actions de vulgarisation et suivi afin de maîtriser le parcours technique. Les fellahs seront également sensibilisés sur le recours aux techniques modernes, l'usage des engrais et l'utilisation rationnelle de l'irrigation agricole (aspersion et goutte à goutte).

Pour rappel, durant la saison écoulée, une production de plus de 840.000 qx de pomme de terre d'arrière saison a été réalisée sur une surface de 3.600 ha, avec un rendement moyen de 230 qx par hectare.

TINDOUF

Lancement des travaux de 2.656 logements PL

Au moins 2.656 logements sociaux de type public locatif (LPL), sur un quota global de 3.600 unités retenu en faveur de la wilaya de Tindouf au titre du quinquennal 2010-2014, ont été mis en chantier, selon les responsables locaux de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI). Ces logements sont en cours de réalisation au niveau des communes de Tindouf (2.546 unités) et d'Oum Laâssel (110), dont 10 au village de Hassi-Mounir, a précisé le directeur de l'OPGI, Karim Boubakeur.

Quelque 1.500 de ces logements ont été réceptionnés depuis le début de l'année en cours, dont 891 unités attribuées au premier semestre, tandis que 1.300 autres logements seront mis à la disposition de leurs bénéficiaires, après achèvement des travaux des réseaux divers et des aménagements extérieurs, a-t-il déclaré.

Il est prévu aussi l'attribution de 400 unités similaires, avant la fin de 2015, ajoute le même responsable, avant d'annoncer aussi le lancement prochain en chantier de 200 logements de type location-vente.

APS

BAGDAD

Un attentat-suicide vise un quartier chiite

Au moins 24 personnes ont été tuées et 61 autres blessées, samedi 3 octobre, dans une série d'explosions survenue dans le nord de Bagdad, après que trois kamikazes ont tenté de pénétrer dans l'un des quartiers chiites de la capitale. L'attaque a eu lieu vers 17 h 30 locales (16 h 30 à Paris) sur la place Adan, l'un des principaux points d'accès au mausolée chiite de Kazimiya, qui attire de très nombreux visiteurs le samedi.

Les forces de sécurité ont ouvert le feu sur les assaillants, tuant l'un d'eux. Les deux autres ont pu déclencher leurs bombes. Selon un colonel de la police, une autre explosion a été causée par une voiture piégée.

L'attaque a été revendiquée par l'Etat islamique, selon SITE, site américain spécialisé dans la surveillance des groupes islamistes

R. N.

JÉRUSALEM

La vieille ville interdite aux Palestiniens pour deux jours

La police israélienne a annoncé dimanche l'interdiction pendant deux jours de l'accès à la vieille ville de Jérusalem aux Palestiniens de Jérusalem-Est à la suite de deux attaques qui ont coûté la vie à deux Israéliens et dont les auteurs ont été tués.

Cette mesure exceptionnelle concerne l'immense majorité des Palestiniens de Jérusalem-Est annexée qui ne vivent pas dans la Vieille ville.

Durant deux jours, seuls les Israéliens, les résidents de la Vieille ville, les touristes, les propriétaires de commerce et les élèves pourront y pénétrer, a précisé la police. Interrogée par l'AFP, une porte-parole de la police a indiqué que cette mesure allait empêcher l'immense majorité des Palestiniens de Jérusalem-Est occupée, qui résident en dehors de la Vieille ville, de s'y rendre. En revanche les Arabes israéliens pourront y aller, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, l'accès à l'esplanade des Mosquées pour les musulmans autorisés à entrer dans la Vieille ville est limité aux hommes de plus de 50 ans, a ajouté la porte-parole. Cette mesure est utilisée régulièrement dans les périodes de tension.

Dans la nuit de samedi à dimanche, deux Palestiniens ayant attaqué à coups de couteau des Israéliens, dont deux ont trouvé la mort, ont été tués par la police à Jérusalem, une ville sous haute tension depuis le début des fêtes juives il y a trois semaines.

Ces attaques ont eu lieu dans un contexte de heurts quotidiens dans la Vieille ville et deux jours après qu'un couple de colons israélien a été abattu par balles dans le nord de la Cisjordanie occupée. A l'occasion des fêtes juives du nouvel an, de Yom Kippour, et de Soukkot, qui se termine lundi, et de l'importante fête musulmane de l'Aïd al-Adha, la police a déployé ces dernières semaines un millier d'hommes supplémentaires pour faire face à l'afflux de fidèles juifs dans la Vieille ville.

Agence

COALITION CONTRE L'ETAT ISLAMIQUE EN IRAK ET EN SYRIE

Tunis confirme sa participation

Le premier ministre tunisien, Habib Essid, a confirmé samedi 3 octobre, que son pays avait rejoint la coalition internationale conduite par les Etats-unis qui lutte contre le groupe djihadiste Etat islamique (EI) en Syrie et en Irak. Il a, toutefois, précisé que sa participation consisterait essentiellement en « un échange d'informations », permettant aussi de lutter contre le terrorisme sur le territoire national.



Interrogé sur la possibilité d'une participation militaire, le chef de l'exécutif est resté évasif, soulignant cependant que si une demande en ce sens était faite, il faudrait alors invoquer l'article 77 de la Constitution. Cet article donne au président de la République le pouvoir « d'envoyer des forces à l'étranger en accord avec le président du Parlement et le gouvernement ».

Le 29 septembre, le président américain, Barack Obama, avait fait part de l'entrée de trois nouveaux pays dans la coalition : la Tunisie, la Malaisie et le Nigeria.

Montée de la mouvance extrémiste

La Tunisie fait face, depuis la révolution de 2011, à une montée d'une mouvance extrémiste, responsable selon les autorités de la mort de dizaines de touristes, mais aussi de soldats et d'agents de sécurité.

En 2015, deux attentats revendiqués par l'EI ont tué 59 étrangers dans le pays : 21

au musée du Bardo, à Tunis, en mars, et 38 dans un hôtel en bord de mer à Port El Kantaoui, près de Sousse en juin.

Le pays reste l'un des plus touchés par le phénomène d'enrôlement dans les rangs djihadistes, avec plusieurs milliers de personnes, souvent des jeunes, selon l'Onu.

Le Caire soutient l'intervention russe en Syrie

Prenant le contrepied des Occidentaux qui accusent Moscou de ne pas concentrer ses attaques aériennes sur l'Etat islamique, le ministre égyptien des affaires étrangères Sameh Choukry a félicité, samedi 3 octobre, la stratégie russe qui devrait selon lui permettre d'enrayer la propagation du terrorisme et contribuer à porter un coup fatal à l'EI.

L'armée russe a entamé mercredi une campagne de bombardements aériens mais ses cibles sont essentiellement situées dans des zones tenues par des mouvements rebelles autres que l'Etat

islamique (EI) qu'elle assure pourtant viser, ce qui a valu à Moscou de vives critiques de la part des puissances occidentales. « L'arrivée de la Russie, compte tenu de son potentiel et de ses capacités, va, nous le pensons, avoir pour effet de contenir et éradiquer le terrorisme en Syrie », a déclaré Sameh Choukry dans un entretien accordé à une chaîne de télévision. L'Egypte s'est jusque là efforcée de ne pas soutenir publiquement Bachar Al-Assad pour ne pas froisser l'un de ses principaux alliés, l'Arabie saoudite, qui juge que le chef d'Etat syrien doit quitter le pouvoir. Les propos du ministre égyptien viennent cependant témoigner du réchauffement des relations entre Le Caire et Moscou. En août, le président Abdel Fattah al Sissi s'est rendu en Russie pour rencontrer son homologue russe. Les deux hommes ont alors lancé un appel en faveur de la formation d'une coalition contre le terrorisme au Moyen-Orient.

R. I./Agence

BANGLADESH

Daesh revendique le meurtre d'un Japonais et d'un Italien

Un Japonais a été abattu samedi au Bangladesh par des hommes armés, cinq jours après qu'un travailleur humanitaire italien eut été tué de la même manière, deux attaques qui ont été revendiquées par le groupe Etat islamique.

La police a indiqué que la victime, Hoshi Kunio, 66 ans, se trouvait dans un pousse-pousse, lorsqu'il a été abattu dans la ville de Kaunia, dans le district de Rangpur. Il se rendait dans la ville de Kaunia en provenance de la ville de Rangpur, où il résidait, quand son véhicule a été arrêté par trois hommes à moto, a indiqué à l'AFP un responsable de la police de

Rangpur, Saifur Rahman.

Deux attaques à moins d'une semaine d'intervalle

« Deux des assaillants lui ont tiré deux fois dessus dans la poitrine avec des pistolets tandis que l'autre attendait avec la moto prêt à fuir », selon un autre responsable de la police locale, Rezaul Karim, qui a ajouté que quatre personnes avaient été interrogées mais qu'il n'y avait eu aucune arrestation. Le groupe Etat islamique a plus tard revendiqué le meurtre du Japonais sur Twitter, selon le site américain SITE Intelligence Group,

qui publie des messages et vidéos émanant d'organisations djihadistes.

L'attaque est intervenue moins d'une semaine après le meurtre d'un travailleur humanitaire italien, également revendiqué par Daesh, que le gouvernement avait qualifié d'« acte isolé », afin de dissiper les craintes dans le pays. L'Italien Cesare Tavella avait été abattu le 28 septembre de trois balles par des agresseurs qui avaient fui en moto. Le gouvernement du Bangladesh a déclaré qu'il prenait les deux meurtres « très au sérieux ».

R. N.

CONFLIT MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET LE GROUPE CEVITAL :

Eviter les débats stériles, privilégier les intérêts supérieurs de l'Algérie en mobilisant, sans exclusive, tous les opérateurs algériens



Etant fondateur de l'association nationale de développement de l'économie de ADEM qui a regroupé intellectuels, opérateurs du secteur public et du secteur privé de toutes les régions du pays, ayant été son président pendant plus de 20 ans, militant depuis plusieurs décennies pour une économie de marché à vocation sociale réalisant la symbiose entre l'efficacité économique et une très profonde cohésion sociale, le capitalisme sauvage ou le Tout Etat reposant sur une vision idéologique dépassée, devant être pragmatique, je me déssole, au moment où face à une crise sans précédent qui risque d'être de longue durée, de voir cette polémique stérile entre deux de mes connaissances de très longue date dont j'ai une estime de part et d'autre, entre un grand groupe industriel et le Ministre de l'Industrie et des Mines.

CONFLIT MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET LE GROUPE CEVITAL

Eviter les débats stériles, privilégier les intérêts supérieurs de l'Algérie en mobilisant, sans exclusive, tous les opérateurs algériens

Etant fondateur de l'Association nationale de développement de l'économie (ADEM) qui a regroupé intellectuels, opérateurs du secteur public et du secteur privé de toutes les régions du pays, ayant été son président pendant plus de 20 ans, militant depuis plusieurs décennies pour une économie de marché à vocation sociale réalisant la symbiose entre l'efficacité économique et une très profonde cohésion sociale, le capitalisme sauvage ou le tout Etat reposant sur une vision idéologique dépassée, devant être pragmatique, je me déssole, au moment où face à une crise sans précédent qui risque d'être de longue durée, de voir cette polémique stérile entre deux de mes connaissances de très longue date dont j'ai une estime de part et d'autre, entre un grand groupe industriel et le ministre de l'Industrie et des Mines.

PAR DR. ABDERRAHMANE
MEBTOUL

J e pense fermement que l'Algérie a besoin de rassembler tenant compte de toutes les sensibilités, si l'on veut éviter de réitérer les impacts dramatiques de la crise de 1986, avec plus d'intensité du fait des tensions géostratégiques au niveau de notre région et d'une jeunesse habituée à un modèle de consommation au dessus de nos moyens et qui a besoin d'un discours de vérité pour être mobilisée. Tous les opérateurs publics ou privés doivent être associés par les pouvoirs publics afin de contribuer à la croissance pour atténuer les tensions sociales, car le véritable nationalisme se mesurera à l'avenir par la contribution de tous les algériennes et algériens à l'accroissement de la valeur ajoutée interne, personne n'ayant le monopole du nationalisme et de la vérité.

A.- En plus des grands groupes publics comme Sonatrach, Sonelgaz, Cosider, les banques publiques BNA-CPA-BADR-BEA qui contrôlent plus de 85% des crédits octroyés, devant également dynamiser les banques privées comme soutien à l'investissement productif, tous les opérateurs privés qui doivent repenser leur management stratégique sur l'économie de la connaissance, doivent être encouragés devant lever toutes les entraves bureaucratiques qui freinent l'épanouissement des énergies créatrices. Je ne citerai que les groupes les plus connus, liste qui n'est pas exhaustive et ne traduit pas forcément le poids réel de chaque groupe. 1.- Nous avons le groupe Cevital. 2.- Le groupe Haddad active dans les secteurs des travaux publics, de l'hydraulique et des transports. 3.- Le groupe Rahim contrôlant Arcorina est un groupe algérien diversifié, dans des métiers aussi différents que la distribution pharmaceutique, la banque, les technologies de l'information, la grande distribution, l'hôtellerie, l'immobilier d'affaires et l'assurance. 4.- Nous avons le Groupe Mehri a étendu son champ d'activité au monde des affaires internationales dès 1965. 5.- Le groupe Benamor est spécialisé dans la filière agro-alimentaire et leader sur le marché national. 6.- Le groupe Othmani - (Propriétaire de Coca Cola Algérie) avec, NCA 7.- Le groupe Benhamadi active dans l'informatique, électronique, électroménager. 8.- Le groupe Hasnaoui, «Bâtiment» et «Agriculture». 9.- Le groupe Biopharm est un

laboratoire pharmaceutique Algérien, indépendant, fondé en 1992. 10.- Le groupe SIM composé de huit filiales notamment dans l'agro-alimentaire. 11.- Le groupe Hmoud Boualem entreprise familiale, fondée en 1889-12.- Le groupe Attia spécialisée en fabrication de briqueteries, tuileries, boissons, eaux minérales. -13.- Le groupe Eden, les domaines d'intervention étant l'industrie de transformation, le tourisme et l'hôtellerie, la promotion immobilière. 14.- Le groupe Denouni activant dans le BTPH. -15.- Le groupe Alliances/Assurances. -16.- Le groupe Kouinef, allant de l'immobilier, au BTPH à l'industrie. 17.- Le groupe LA BELLE. - 18.- Le groupe Bellat, mais il existe par ailleurs des centaines d'entreprises privées nouvelles performantes, animées par de jeunes entrepreneurs notamment dans les prestations de services, devant éviter la vision matérielle du passé, qui contribuent à la valeur ajoutée, comme l'entreprise SLC fournisseur de haut débit internet. L'Algérie a besoin de 300 à 400 grands groupes cités précédemment et plus de deux millions de petites et moyennes entreprises dans l'agriculture, le tourisme, les nouvelles technologies et les industries écologiques, les industries mécaniques, écologiques, électroniques, par des contrats de sous traitance avec les grands groupes, afin de réaliser la transition économique dans le cadre des valeurs internationales. D'où l'importance de revoir certaines lois qui ne tiennent pas compte du contexte tant local qu'international dont la règle 49/51% généralisable à tous les secteurs, l'Algérie supportant tous les surcoûts, devant aller pour les segments non stratégiques à des minorités de blocage favorisant le transfert technologique et managérial.

B.- Car nous assistons à un dépeuplement tissu productif où l'industrie représente moins de 5% du produit intérieur brut. Selon les données quantitatives du recensement économique (RE) effectué par l'Office national des statistiques (ONS) en 2011, toujours d'actualité, le nombre d'entreprises recensées sur le territoire national a atteint 990,496 entités dont plus de 934,250 entités économiques avec la « prédominance » du secteur commercial et le caractère tertiaire de l'économie nationale plus de 83% du tissu économique global). Par ailleurs, cette enquête a révélé que le tissu économique national est fortement dominé par les personnes physiques à 95% (888.794) alors que les personnes morales (entreprises) représentent seulement 5%, soit 45.456



entités, ce résultat étant révélateur d'une économie basée essentiellement sur des micro- entités peu initiées au management stratégique. Les quelques cas analysés précédemment qui sont d'ailleurs confrontés à de nombreuses contraintes, ne peuvent permettre à eux seuls une dynamisation globale de la production hors hydrocarbures, nécessitant des milliers d'entrepreneurs dynamiques. Car le montant des exportations hors hydrocarbures est négligeable. Si l'on analyse la structure, nous avons les demi-produits, la totalité des dérivés d'hydrocarbures qui sont dominants avec 83,6% pour une valeur totale de 2,34 milliards de dollars sur un total de 2,81 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures. Ainsi,

C.- La raison essentielle de cette tertiarisation



tion de l'économie avec la dominance de l'économie informelle est que le milieu des affaires est peu propice aux initiatives créatrices de valeur ajoutée à l'instar de la politique salariale qui favorise des emplois rentes au lieu du savoir et du travail. Cela explique selon notre enquête que les entrepreneurs cités, face à une concurrence étrangère (nombreux privés dans l'import) à laquelle ils n'étaient pas préparés, ont des filières d'importation afin d'équilibrer leur compte global. Que l'on visite bon nombre d'anciennes zones industrielles (Est-Centre - Ouest ou la zone de Ghardaïa) et l'on constatera que bon nombre d'anciennes usines se sont transformées en aire de stockage expliquant d'ailleurs le dépeuplement du



prise, qu'elle soit publique ou privée suppose une autonomie de décisions face aux contraintes tant internes qu'internationales évoluant au sein de la mondialisation caractérisée par l'incertitude, la turbulence et l'urgence de prendre des décisions au temps réel. D'une manière générale que représente le secteur privé algérien dans la sphère réelle face au chiffre d'affaires de Sonatrach qui contribue directement et indirectement via la dépense publique/la des hydrocarbures à plus de 80% du produit intérieur brut ? Par ailleurs, les plus grosses fortunes en Algérie ne sont pas forcément dans la sphère réelle mais au niveau de la sphère informelle notamment marchande avec une intermédiation informelle à des taux d'usure. Ici existe des données contradictoires, le premier ministre annonçant pour 2014 37 milliards de dollars et le nouveau ministre des Finances dans plusieurs déclarations publiques avant sa nomination entre 40/50 milliards de dollars. Selon Deborah Harold, enseignante américaine de sciences politiques à l'université de Philadelphie et spécialiste de l'Algérie se basant sur des données de la banque d'Algérie, l'économie informelle brasserait 40/50% de la masse monétaire en circulation soit 62,5 milliards de dollars soit plus de quatre fois le chiffre d'affaires de toutes les grandes entreprises du FCE réunies. Ces données sont corroborées en date du 18 février 2013 par un document du Ministère du commerce algérien pour qui existeraient 12.000 sociétés écrans avec une transaction qui avoisinerait 51 milliards d'euros au cours de 2012, soit 66 milliards de dollars. Les dernières mesures, tant des chèques que de l'obligation de déposer l'argent de la sphère informelle obligatoirement au niveau des banques algériennes qui sont actuellement de simples guichets administratifs, ignorent le fonctionnement de la société algérienne. On n'impose pas par la

contrainte des mesures. Je préconise trois actions au gouvernement. -Premièrement, la suppression de la taxe des 7% car si cet argent sert à dynamiser le secteur productif, à terme, c'est plus bénéfique par l'accroissement future de l'assiette fiscale. -Deuxièmement un large emprunt national sous couvert de bons anonymes, dont les taux rémunérateurs approchent le taux d'inflation et la dépréciation du dinar par rapport aux devises fortes, devant forcément dynamiser la bourse d'Alger. -Troisièmement, un décret exécutif, afin de redonner confiance aux citoyens, et éviter les erreurs des décrets de 2005 et 2011 qui n'ont jamais vu le jour, de séparer la fonction bancaire et du contrôle fiscal qui ne devra se faire qu'après une exécution judiciaire (cas de recyclage de l'argent de la drogue par exemple) pour la vérification des comptes, les contrôleurs fiscaux ou service de sécurité n'ayant pas à s'immiscer dans la gestion bancaire.

D.-En résumé, un large front intérieur regroupant tous les Algériens sans exclusive devient stratégique évitant les polémiques stériles qui nuisent aux intérêts supérieurs du pays. Il serait souhaitable l'intervention des plus hautes autorités du pays pour faire entendre raison aux deux parties. Car il est inutile que le Ministre de l'Industrie via Cevital s'attaque à la France sous tendant qu'il y a eu malversation de parts et d'autres, et dans ce cas devant apporter des preuves tangibles, ou à un autre pays récemment comme l'Allemagne. Le capital privé national et international créateur de valeur ajoutée et de transfert technologique doit être démythifié et encouragé. L'Algérie est un Etat souverain, et les potentialités existent pour maîtriser notre propre destin avant qu'il ne soit trop tard. Il existe une loi dans la pratique des affaires, la discrétion ce qui ne saurait signifier manque de transparence. Le chauvinisme n'a jamais payé dans les relations internationales. Comme rappelé précédemment, le véritable nationalisme à l'avenir, face à la baisse des recettes de Sonatrach qui peut conduire le pays à une cessation de paiement horizon 2018/2020, en cas de non changement de la trajectoire socio-économique, supposant une participation de TOUS, de profondes réformes structurelles, se mesurera par la contribution de tous les Algériens à la valeur ajoutée locale.

Transition inachevée d'une économie rentière à une économie productive

Dans la suite de mes contributions et ce, pour comprendre la situation de 1963 à 2015 et tracer les perspectives, il me semble fondamental de saisir les liens entre la rente des hydrocarbures en Algérie et les politiques socio-économiques, renvoyant à la nature du pouvoir en Algérie.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Certains politiciens qui se livrent à la sinistrose aujourd'hui oublient facilement qu'ils ont été les acteurs de ces politiques. Il faut le reconnaître avec objectivité, il y a eu beaucoup de réalisations de 1963 à 2015, mais également beaucoup d'insuffisances qu'il convient impérativement de corriger. Je ne saurais trop insister que l'économie, comme nous l'ont appris les grands classiques de l'économie est politique et que l'histoire, fondement de la connaissance ne se découpe pas en morceaux, vu l'existence des imbrications dialectiques au cours du temps.

1- La période de 1963 à la crise de 1986 : C'est l'hymne à la liberté, chanté en 1962 dans les rues de l'ensemble de l'Algérie indépendante, les espoirs suscités par le socialisme spécifique à l'algérienne, la nationalisation des fermes des colons par l'autogestion qui devait élever la production, restaurer les paysans dans leur dignité, mais aussi les luttes de pouvoir entre l'intérieur et l'extérieur des différents clans. Le 19 juin 1965, le Président élu auparavant est destitué et c'est le discours du sursaut révolutionnaire du fait que l'Algérie serait au bord de la faillite. Il fallait la redresser, grâce à un pouvoir fort qui résisterait aux évènements et aux hommes, à travers trois axes : la révolution industrielle, la révolution agraire, et la révolution culturelle, en prenant comme base le plan économique du programme de Tripoli qui repose sur la dominance du secteur d'Etat, comme fer de relance de l'économie nationale, à travers les grosses sociétés nationales. Ce sont les discours triomphants de constructions des usines les plus importantes du monde, du bienfait de la révolution agraire, garantie de l'indépendance alimentaire, de l'école et de la santé pour tous et de la promesse solennelle que nous deviendrons, horizon 1980, le Japon de l'Afrique avec les lancements du plan triennal 1967-1969, du premier quadriennal 1970-1973 et du second 1974-1977. Le système d'information, socio-éducatif participait à ces slogans idéologiques, comme façonnement des comportements. Nous assistons aux discours de la vertu des fameuses industries industrialisantes avec la priorité à l'industrie dite lourde et au niveau international de l'Algérie, leader du nouvel ordre économique international dans sa lutte contre l'impérialisme, cause fondamentale du sous développement. Et voilà qu'après la mort du Président suite à une longue mal-

adie et une lutte de pouvoir qui se terminera par un compromis, et la venue d'un nouveau Président, qu'en 1980, nous apprenons de la part des responsables politiques que cette expérience a échoué et que la période passée était une décennie rouge. Les nombreuses commissions dont les résultats sont jetés dans les tiroirs après des exploitations politiques contribueront à ces dénonciations. Du fait de la compression de la demande sociale durant la période précédente et surtout grâce au cours élevé du pétrole, les réalisations porteront sur les infrastructures, la construction de logements et l'importation de biens de consommation finale avec le programme anti-pénurie avec la construction sur tout le territoire national des souks El Fellah, grandes surfaces commerciales relevant de l'Etat. L'Algérie ne connaît pas de crise économique selon les propos télévisés d'un ex-Premier ministre, qui touchait en ces moments les pays développés avec un baril en termes de parité de pouvoir d'achat 2015, équivalent à 90/95 dollars. C'est alors l'application mécanique des théories de l'organisation, en les fractionnant car les grosses sociétés nationales ne seraient pas maîtrisables dans le temps et l'espace. Mais, en 1986, la population algérienne contemple l'effondrement du cours du pétrole, les listes d'attente et l'interminable pénurie. Et voilà que nous avons un autre discours : les Algériens font trop d'enfants, ne travaillent pas assez. C'est à cette période que s'élaborent les premières ébauches de l'autonomie des entreprises publiques avec la restructuration organique. L'on fait appel à la solidarité de l'émigration que l'on avait oubliée. Il s'ensuit l'effondrement du dinar dont on découvre par magie que la parité est en partie fonction du cours du dollar et du baril de pétrole et non au travail et à l'intelligence, seules sources permanentes de la richesse. On loue alors les vertus du travail, de la terre, l'on dénonce les méfaits de l'urbanisation, du déséquilibre entre la ville et la campagne, et l'on redécouvre les vieux débats entre partisans de l'industrie lourde qui serait néfaste, les bienfaits de l'industrie légère et la priorité à l'agriculture dont on constate le niveau alarmant de la facture alimentaire. Et comme par enchantement c'est le slogan de l'homme qu'il faut à la place qu'il faut et au moment qu'il faut.

2- La période historique de 1988 à 1999 : crise politique et économique Conséquence de la crise de 1986 qui a vu s'effondrer les recettes d'hydrocarbures de 2/3, contredit ces discours populistes, et c'est le début timide d'une presse libre et d'un multipartisme que l'on tente de maîtriser par l'éclatement de partis politiques (une famille pouvant fonder un parti avec des subventions de l'Etat) avec la naissance d'une nouvelle Constitution en 1989 qui introduit des changements fondamentaux dans notre système politique qui avait un caractère monocratique depuis l'indépendance conférant ainsi à notre système politique un caractère pluraliste. Elle était cependant porteuse d'une vision hybride de la société, dans la mesure où des articles renvoyaient à des options politico-économiques et politico-idéologiques contradictoires. Sur le plan économique, entre 1989-1990 c'est l'application des réformes avec l'autonomie de la Banque centrale, à travers la loi sur la monnaie et le crédit, la tendance à la con-

vertibilité du dinar, la libéralisation du commerce extérieur, une tendance à l'autonomie des entreprises et l'appel, très timidement, à l'investissement privé national et international sous le slogan secteur privé facteur complémentaire du secteur d'Etat. Après le socialisme spécifique, c'est l'économie de marché spécifique avec la dominance du secteur d'Etat soumis à la gestion privée. Effet de la crise économique, nous assistons à une crise politique sans précédent qui couvait déjà puisque un ex-chef de gouvernement qui agissait dans le cadre de la Constitution de 1976, amendée en 1989, s'est opposé au chef de l'Etat refusant de démissionner en invoquant la responsabilité politique de son gouvernement devant la seule Assemblée nationale, qui était aux mains du FLN dont le président n'était autre que le même Président. La crise fut accélérée par des élections législatives, coordonnées par un nouveau chef de gouvernement issu des hydrocarbures. Une explosion sociale s'ensuivit dont l'aboutissement sera la démission de ce Président après plus d'une décennie de pouvoir. Le procès est fait cette fois à la décennie noire de 1980/1990. Et c'est la liste interminable de chefs de gouvernement et de ministres, changement successif du à la profonde crise qui secoue le pays. C'est la naissance du Haut Comité d'Etat (HCE), la venue d'un historique et figure charismatique qui donnera une première lueur d'espoir, présidera à peine six mois le HCE avant d'être assassiné, son remplacement par un autre membre du HCE, avec parallèlement, un Conseil consultatif faisant œuvre de Parlement désigné. L'on rappellera comme chef de gouvernement le père de l'industrie lourde des années 1970 qui prônera l'économie de guerre. Son départ fut rapide du fait de la cessation de paiement. Lui succédera un Premier ministre, membre du HCE artisan du programme de Tripoli de qui signera l'accord de rééchelonnement avec le FMI, démissionnant tout juste après, l'Algérie étant en cessation de paiement n'ayant pas de quoi acheter un kilo de farine.

Les accords avec le FMI verront une forte dévaluation du dinar qui est passée de 4 dinars un dollar vers les années 1980, à 45 dinars exigence du FMI. C'est durant cette période qu'est signé l'accord pour le rééchelonnement de la dette en mai 1993 avec le Club de Paris (dette publique) et le Club de Londres (dette privée), accompagné d'un Programme d'ajustement structurel (PAS) entre l'Algérie, le FMI, la Banque mondiale (BIRD) et l'Union européenne afin de remédier aux déséquilibres de la balance des paiements fortement affectée par la chute des cours des hydrocarbures et du poids de la dette extérieure. La période qui suit verra un chef d'Etat avec un Parlement de transition à savoir le CNT (Conseil national de transition) combinaison d'associations et de partis politiques désignés. Viendront les élections de ce Président axé sur le rassemblement, pour sortir le pays de la crise et une nouvelle Constitution (1996) qui va s'attacher à éliminer les éléments de dysfonctionnement de la Constitution de 1989 en encadrant de manière sévère les mutations. Elle crée la seconde chambre, dite Conseil de la nation, et par le truchement de l'article 120, lui donne pratiquement le pouvoir de bloquer un texte de loi voté par la première chambre, l'APN. Mais fait nouveau

et important, elle limite le mandat présidentiel à deux étalés sur cinq années. Mais nous sommes toujours dans la même ambiguïté politique en maintenant le caractère dual de l'Exécutif, (ni régime parlementaire, ni régime présidentiel) tout en consolidant le système de Conseils existants dont l'institution d'un Haut conseil islamique et d'un Haut conseil de sécurité qui est présidé par le président de la République. C'est à cette période que naît le Parti, Rassemblement national démocratique (RND) dont le fondement du discours est la lutte anti-terroriste, qui ralliera presque tous les sièges en 8 mois d'existence tant de l'APN que du Sénat au détriment du Parti FLN et qui provoquera par la suite des protestations interminables et une commission sur la fraude électorale dont les conclusions ne verront jamais le jour. Les parlementaires du fait de la situation sécuritaire de l'époque, auront surtout pour souci de voter pour soi même des rémunérations dépassant 15 fois le SNMG de l'époque alors que la misère se généralise, oubliant naturellement du fait de la généralisation des emplois-rente, qu'un parlementaire aussitôt sa mission terminée retourne à son travail d'origine et qu'une retraite automatique revient à afficher un mépris total pour une population meurtrie. Dans la foulée, la venue de deux chefs de gouvernement dont le premier technicien pratiquera le statut quo et le second Ahmed Ouyahia l'application des accords du

FMI qui aura à son actif le cadre macro-économique stabilisé mais avec des retombées sociales négatives du fait de la douleur de cet ajustement.

3-La période historique de 1999 à 2015 : Le président Liamine Zeroul démissionne et des élections sont programmées le 08 avril 1999 avec l'élection d'un Président qui promet de rétablir l'Algérie sur la scène internationale, de mettre fin à l'effusion de sang et de relancer la croissance économique pour atténuer les tensions sociales. En septembre 2005, nous avons le référendum sur la réconciliation nationale avec un vote massif en faveur de la paix. Un chef de gouvernement est nommé après plus de 8 mois d'attente mais son mandat sera de courte durée, à peine une année, du fait des conflits de compétences. Un second chef de gouvernement Ali Benflis lui succédera mais qui démissionne, tout en se présentant candidat à la présidence avec comme conséquence une dualité dans les rangs du FLN dont il est tissu. Il est remplacé par le secrétaire général du RND Ahmed Ouyahia. Viennent ensuite les élections du 08 avril 2004 qui sont largement remportées par le précédent Président avec trois chefs de gouvernement successifs : premièrement le secrétaire général du RND qui a été chargé des élections de 2004, puis le secrétaire général du FLN Abdelaziz Belkhadem courant 2007, ce Parti avec les élections successives étant devenu majoritaire tant au niveau de l'APN que du Sénat, avec peu de modifications dans la composante ministérielle puisque le nouveau chef de gouvernement n'a pu nommer aucun ministre entre mai 2006 et juin 2008, assistant d'ailleurs à la même composante à quelques variantes près depuis 10 années, idem pour les walis et les postes clefs de l'Etat.

CINÉMA - INTÉGRATION : UNE "FATIMA" BIEN INSPIRÉE

Un film dans la droite ligne des œuvres de Philippe Faucon

Depuis vingt-cinq ans, le réalisateur Philippe Faucon explore, via le cinéma, la France des marges. Son dernier film, "Fatima", en est une parfaite illustration.

La Cinémathèque française célèbre Philippe Faucon du 5 au 25 octobre. L'occasion de redécouvrir l'œuvre de ce réalisateur aussi talentueux que discret dont le dernier opus, "Fatima". Qui est Fatima, le personnage principal ? Fatima dépeint les maisons de ceux qui n'en ont pas le temps. Elle lave leur linge, met de l'ordre dans leurs affaires et, si besoin, aide leurs parents impotents à se déplacer. Fatima ne s'arrête jamais. Du moins tant que son dos tient bon et que ses jambes la portent. Pour accumuler un maximum d'heures, elle travaille en horaires décalés. Dans une école, avant que les élèves n'arrivent, et chez des particuliers, juste avant qu'ils ne partent travailler. Dans la banlieue lyonnaise où elle vit depuis des années, Fatima est une dame des avant et des après. Une dame que ses voisins ne voient que quand ils en ont besoin. Comme tant d'autres, venues du Maghreb pour trouver du travail. Inspiré de *Prière à la lune* (Bachari, 2008), autobiographie au ton poétique de Fatima Elayoubi, *Fatima* confirme le talent de portraitiste du réalisateur français Philippe Faucon.

Au cœur de la démarche d'intégration, la colère

Dans un cinéma français largement narcissique, cette colère dénote. Elle fait du bien, aussi. Car loin de verser dans le pathos et dans le bon sentiment ; loin aussi de se contenter de transposer platement le réel dans une fiction à la limite du documentaire comme il se fait souvent, Philippe Faucon est fidèle dans *Fatima* à son sens de l'épure. On pense au *Robert Bresson* de *Mouchette* (1967) ou au Maurice Pialat de *À nos amours* (1983). La dimension politique en plus, bien sûr, qui évoque quant à elle les premiers films de Rabah Ameur-Zamaïche. Qu'ils soient



doux ou violents, généreux ou égoïstes, les gestes de Fatima et ses filles se suffisent à eux-mêmes. Complexes, parfois contradictoires, ils sont des gestes qui ouvrent. Qui questionnent. Rares et elliptiques, les dialogues qui les accompagnent ne sont guère plus éclairants. Jamais Fatima et ses filles ne justifient leurs actes : leurs mots sont des cris.

La relégation sociale en situation

Fatima n'est pourtant pas aussi pessimiste que *La Désintégration* (2012), le précédent film de Philippe Faucon sur le basculement dans l'islamisme de trois jeunes Lillois. Loin de là. Certes, Souad traite sa mère de « cave ». Elle lui balance qu'elle n'est pas « sortie du cul d'une poule en or ». Mais ces insultes témoignent autant d'un sentiment de relégation sociale que de l'amour que porte la jeune fille à sa mère. Lequel est moteur d'intégration pour les deux filles, malgré l'écart culturel qui les sépare de Fatima. Comme ses héroïnes qui oscillent entre courage et désespoir, Philippe Faucon est

sur un fil. Quelques mots en plus ; quelques mouvements en trop et Fatima aurait basculé dans le didactisme. Avec autant d'élégance et de justesse que dans *Dans la vie*, son plus beau film consacré à l'immigration, le réalisateur tient la ligne.

Un rendu authentique avec des comédiennes en devenir

Cette justesse tient pour beaucoup à la fragilité des comédiennes. À leur constant tremblement. Comme Bresson, Philippe Faucon travaille souvent avec des non-professionnels. Il a donné à Catherine Klein son premier rôle et fait de même avec Zita Hanrot, tout juste sortie du Conservatoire national de Paris. Kenza Noah Aïche était déjà apparue dans un court métrage ; elle fait avec *Fatima* un pas décisif dans la carrière de comédienne qu'elle compte embrasser. Soria Zéroual, enfin, n'avait jamais approché le milieu du cinéma avant le casting qu'a réalisé Philippe Faucon dans la région lyonnaise. Toutes trois apportent une fraîcheur et une grâce qui font bien plus qu'ancrer le film

dans le réel : elles le poétisent, le stylisent sans le simplifier. Entre deux ménages, Fatima écrit. En arabe. Car le français, elle le dit à plusieurs reprises, elle ne l'écrit pas et ne le parle qu'avec difficulté. On entend alors des bribes de *Prière à la lune*, sous-titrée en français. *Magnifiques*. Des poèmes sur la douleur des Fatimas. Sur leurs espoirs, aussi. Entre réalisme brut et onirisme, cette prose est l'armature du film. Son fil conducteur. C'est sur elle que débouche le quotidien de Fatima et de ses deux filles. Et sur le français très imagé, plein de néologismes de Souad. *Fatima* est aussi un film sur la langue. Sur les langues et les rapports qu'elles créent entre les êtres. Car le français ne fait pas que séparer Fatima et sa plus jeune fille : il est aussi le pont fragile qui leur permet d'échanger. Avec maladresse et quiproquos, mais avec l'espoir d'avancer.

CINÉMA Un anti-héros palestinien

Avec « Amours, larcins et autres complications », le réalisateur palestinien Muyad Alayan signe une comédie atypique. Évidemment, il n'aurait pas dû voler cette voiture israélienne, Mousa. Il s'en aperçoit rapidement quand, après l'avoir conduite dans l'endroit désert où il entend cacher son larcin, il découvre dans le coffre un soldat de Tsahal entravé... Et le voilà, alors même qu'il était sur le point de s'acheter un visa pour quitter la région, obligé de fuir la police de l'État hébreu et les miliciens palestiniens à la recherche de celui qu'ils ont enlevé. Un polar ? Non. Une sorte de tragédie comédie atypique qui ne craint pas de lorgner vers le burlesque et l'absurde. Et dont l'anti-héros est un délinquant sans envergure et sans cruauté qui rêve simplement de changer de vie. Un film original dans l'univers du cinéma palestinien.

CONSTANTINE

Le ministre de la Culture souligne l'importance d'organiser le marché du livre

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a souligné, à Constantine, "l'importance de l'organisation du marché du livre" dans l'objectif de réguler ce champ professionnel. Intervenant au cours d'un point de presse, en marge d'une visite de travail de deux jours à Constantine, le ministre a ajouté que l'approbation du texte portant organisation du marché de l'édition servira autant les éditeurs que les auteurs et les distributeurs.

"Parler du livre, c'est parler de l'édition", a souligné M. Mihoubi, évoquant le "chaos" qui a caractérisé ce marché, l'édition, selon lui, n'obéissant plus, ces dernières années, aux normes qui déterminent les prérogatives de chaque partie.

Le ministre qui venait d'inaugurer, sur l'esplanade Ahmed-Bey (centre ville), la

seconde édition d'un salon national du livre, a précisé que ce texte permettra de faire un "tri" sur la scène culturelle, avant de rappeler que durant les 15 dernières années le nombre d'éditeurs, aujourd'hui au nombre de 857, a connu une "augmentation substantielle", sans compter les éditeurs "non-professionnels".

M. Mihoubi, qui a particulièrement insisté sur le "professionnalisme" des éditeurs afin d'améliorer la qualité du livre en Algérie, a sillonné les différents stands du salon qui voit la participation de plus de 60 maisons d'édition.

S'enquérant des préoccupations des exposants, il a souhaité que Constantine, capitale de la culture arabe, organise "une autre exposition de livres, encore plus importante, avant la fin de la manifesta-

tion culturelle". M. Mihoubi a également indiqué que les livres retenus dans le cadre de l'événement-phare de la ville des ponts seront "édités progressivement", surtout, a-t-il dit, que ces ouvrages, au nombre de 38, évoquent la richesse de la cité du Rocher et dépeignent avec art le précieux patrimoine de cette ville millénaire.

Le ministre de la Culture s'est ensuite rendu à la grande salle de spectacles Ahmed-Bey où il a assisté, aux côtés des autorités de la wilaya de Constantine, à la soirée de clôture des semaines culturelles des wilayas de Mascara et de Biskra, organisées dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة والسكان وإصلاح المستشفيات
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

Direction de la Santé
et de la Population
De la Wilaya de Blida
Hôpital Psychiatrique
Frantz FANON

مديرية الصحة والسكان لولاية البليدة

مستشفى الأمراض العقلية
فرانتز فانون

Tél : (025) 20-90-89
Téléfax : (025) 20-90-90
NIF : 0006 090 190 22 941

Avis d'infirmité de l'appel d'offre n°02/2015

conformément aux dispositions des articles 44 et 122 du décret présidentiel N°10-236 du

07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics l'EHS psychiatrique

Frantz-Fanon de Blida déclare l'avis d'appel d'offre relancé n°02/2015, pour l'approvisionnement en

médicaments pour l'année 2015, publié dans les quotidiens nationaux MIDI LIBRE et ITIHAD en date

du 27/08/2015 et le BOMOP, infructueux motif : aucune offre reçue.

Midi Libre N° 2602 | Lundi 5 octobre 2015 - Anep - 347 226

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique
Ecole Normale Supérieure de Bouzareah - Alger
N° d'identification fiscale : 0.984.161.50144.29

AVIS D'APPEL D'OFFRES

NATIONAL RESTREINT

N° 02/ENSB/2015

L'Ecole Normale Supérieure de Bouzareah (Alger) lance un appel d'offres national restreint pour : Aménagement et Equipement de 500 places pédagogiques au niveau de l'école normale supérieure de Bouzareah, Commune de Bouzareah-Wilaya d'Alger

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

Direction Générale

De l'Ecole Normale Supérieure de BOUZAREAH

Service des marchés et des équipements

93, Rue Ali Remli Bouzareah Alger

Contre paiement de la somme non remboursable de deux mille dinars algériens (2000 DA) par virement au compte Trésor N° 1161009 ouvert au nom de l'Ecole Normale Supérieure de Bouzareah.

Les offres doivent être constituées dans les formes prévues par le cahier des charges. Elles comprendront une offre technique (partie A) et une offre financière (partie B) conformément à l'article 15 du cahier des charges, séparément dans deux enveloppes internes distinctes et intégrées dans l'enveloppe extérieure. Elles doivent être accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires mentionnées dans le cahier des charges.

Les offres devront être déposées directement à la date et l'heure de dépôt des offres.

Les soumissions sont à adresser, en double exemplaire, sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/ENSB/2015

AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE 500 PLACES PEDAGOGIQUES

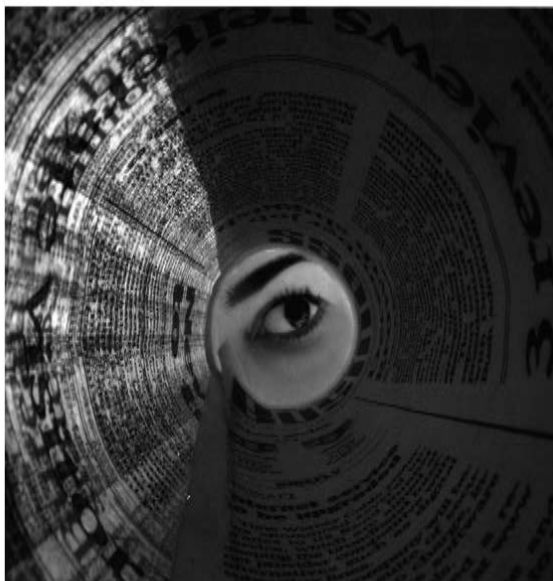
" Soumission à ne pas ouvrir "

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre Vingt dix (90) jours à partir de la date de dépôt des offres.

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours, à partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans presse écrite et au BOMOP.
- La date de dépôt des offres qui correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 13h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis se fera, en séance publique, le même jour à 14h, au siège de l'Ecole Normale Supérieure De Bouzareah.
- Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Midi Libre N° 2602 | Lundi 5 octobre 2015 - 346 762

Midi
Quotidien national d'information *Libre*

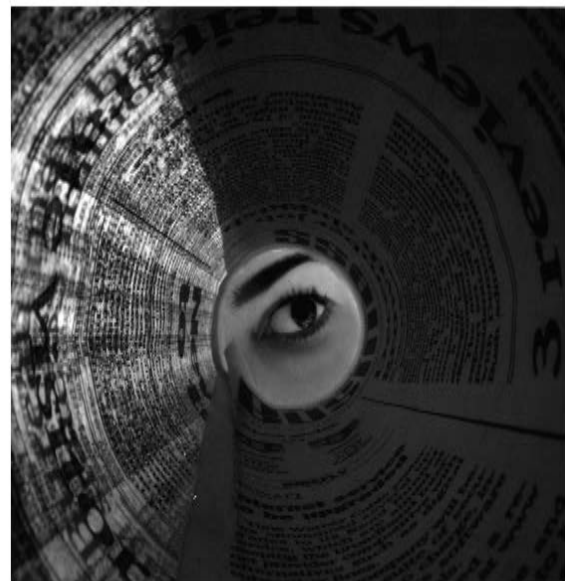


L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Midi
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

EQUIPE NATIONALE

Les Verts en stage dès aujourd'hui à Sidi Moussa



La sélection olympique algérienne de football débute aujourd'hui un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa en prévision des deux matchs amicaux face à la Guinée et au Sénégal, préparatoire pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2018.

PAR MOURAD SALHI

Les Verts sous la houlette de l'entraîneur français Christian Gourcuff entameront leur campagne aujourd'hui à partir de Sidi Moussa, leur camp habituel. Pour la journée d'aujourd'hui, le premier responsable à la barre technique des Verts prévoit une seule séance d'entraînement au centre technique de Sidi Moussa. Cette séance débutera à partir de 16h30. Une zone mixte avec les médias est prévue avant cette séance. « Nous allons débiter le stage lundi car dimanche la plus part des joueurs ont des matchs avec leurs clubs respectifs. On

aura cinq jours à profiter pour régler tous les automatismes », a indiqué le sélectionneur national Christian Gourcuff. Ce stage permettra au staff technique de revoir ses joueurs. Le sélectionneur Christian Gourcuff veut avoir une idée bien précise sur les qualités de chaque joueur avant de se fixer sur le onze entrant qui devra affronter la Guinée lors du premier match amical, prévu vendredi prochain au stade 5- Juillet. « À l'heure actuelle, je n'ai rien décidé. J'attends le stage pour se fixer sur pas mal de choses. J'ai appelé des joueurs qui jouent régulièrement avec leurs clubs respectifs. Je dois les revoir avant de prendre une quelconque décision », a-t-il avoué. Les coéquipiers d'Azzedine Doukha affûtent leurs armes lors de ce stage qui est très important en prévision des matchs du mois de novembre qualificatifs pour la prochaine édition de la Coupe du monde 2018. Les coéquipiers de Boudebouz vont se tester à deux reprises en ce mois d'octobre. Face, respectivement, à la Guinée le 9 octobre et le Sénégal le 13 du même mois. Des tests très importants pour les joueurs et surtout pour le staff technique à sa tête l'entraîneur français Christian Gourcuff qui veut appliquer son travail sur le terrain. « Les deux joutes amicales seront très importantes pour notre prépa-

ration en prévision de notre parcours dans les éliminatoires de la Coupe du monde 2018. Mon contrat est objectif et je dois qualifier l'Algérie à ce grand événement planétaire. Je dois réussir une bonne préparation possible pour mieux aborder les éliminatoires. Je testerai l'ensemble des joueurs lors de ces matchs amicaux », a indiqué Gourcuff qui confirme que ce rendez-vous sera même une référence. Donc, une victoire donnera des ailes pour les joueurs pour aller de l'avant. Le technicien français Gourcuff a tracé un programme conséquent en soumettant ses poulains à un travail spécifique. Il n'y aura pas de biquotidien, selon Gourcuff. Pour la suite du programme, la sélection algérienne effectuera demain une deuxième séance à Sidi Moussa. Les camarades de Zeffane vont retrouver le stade 5-Juillet jeudi pour une autre séance d'entraînement. En tout cas, les Verts vont effectuer deux séances d'entraînements au stade 5-Juillet avant le match face à la Guinée, prévu vendredi. Une chose est sûre, cette période qui précède la compétition officielle est très importante au staff technique pour améliorer ce qui s'impose. Les joueurs doivent redoubler d'efforts aux entraînements pour entamer tel qu'il se doit les éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie. M. S.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL (1/2 FINALE, RETOUR)

Les Rouge et Noir haut la main

L'USM Alger s'est qualifiée pour la finale de la Ligue des champions africaine de football en dépit de son match nul face à Al-Hilal du Soudan (0-0) samedi au stade Omar-Hamadi d'Alger en en demi-finale retour.

La formation de Soustara a dû donc attendre près de 80 ans (elle est fondée en 1937) pour atteindre pour la première fois de son histoire le dernier stade de la plus prestigieuse compétition africaine inter-clubs, après les échecs en demi-finales lors des éditions de 1997 et 2003.

Auteurs d'un parcours de premier ordre en phase de poules (5 victoires contre une défaite), les Usmistes, qui ont sauvé leur peau de la relégation lors de l'ultime journée du dernier exercice footballistique, ont confirmé leur excellente santé cette saison et peuvent déjà être récom-

pensés le 6 novembre prochain, à l'occasion de la finale retour. Sans livrer un grand match dans un stade Omar-Hamadi plein comme un œuf depuis le début de l'après-midi, l'USMA a su gérer l'avance acquise à l'aller quand elle s'était imposée à Omdurman même en inscrivant deux précieux buts (2-1), synonyme d'une qualif » presque assurée.

Les hommes de Miloud Hamdi auraient pu cependant prétendre à un meilleur score, si ce n'était les ratages de l'attaquant Mohamed-Amine Aoudia au cours d'une première période terne (16' et 27'). En face, les Soudanais étaient amorphes et n'ont rien fait pour effacer le revers de l'aller, à l'exception de ce tir rageur de Boya dans les cinq dernières minutes du temps réglementaire qui a trouvé une belle détente du gardien inter-

national algérien Mohamed-Amine Zemmamouche. Dans les tribunes, les supporters, exténués par des heures d'attente sous un soleil de plomb et une chaleur suffocante, attendaient impatiemment le coup de sifflet libérateur de l'arbitre sud-africain Victorio Miguel de Freitas Gomes qui est arrivé à 23h24.

Le reste n'est que pur bonheur pour les joueurs, staff technique, dirigeants et supporters des Rouge et Noir qui ont laissé éclater leur joie en attendant de connaître dimanche leur adversaire en finale qui sera soit les Congolais du TP Mazembe, soit les Soudanais d'Al-Merrikh que l'USMA avait affrontés en phase de poules.

La finale aller se jouera le 30 octobre à Alger, tandis que la manche retour aura lieu le 6 novembre prochain à l'extérieur.

MILOUD HAMDI

« Je suis très fier de cette qualification historique »

Au coup de sifflet final de la rencontre l'entraîneur des Rouge et Noir, Miloud Hamdi, était ivre de joie. « Je suis très fier de cette qualification historique. Dieu merci nous n'avons pas déçu le nombreux public venu nous soutenir pour l'occasion. Certes, nous avons réalisé une très bonne affaire en remportant le match aller, mais je savais que les dès n'étaient pas encore jetés. Les débats lors de cette deuxième manche m'ont donné raison, car l'adversaire a été très coriace et tenait tant à gagner. C'est vous dire que la qualification s'est jouée sur les deux matchs. C'est un moment historique que nous devons savourer avec toute la famille usmiste, puis reprendre vite le travail car une importante finale nous attend et que nous devons gagner ». « Je profite de l'occasion pour dédier cette victoire à tous les Usmistes, à ma famille et mes amis à Saint Etienne et surtout à mon président qui m'a fait confiance en me confiant cette si lourde responsabilité de diriger une équipe comme l'USMA, moi qui suis venu ici en inconnu », a-t-il conclut.

KARIM BAITECHE

« On a confirmé le résultat de l'aller »

Pour sa part, le jeune milieu de terrain des gars de Soustara a affirmé que le plus important durant cette rencontre est la qualification et que l'équipe se préparera maintenant pour la finale qu'elle devra impérativement remporter. « Une grosse pression pesait sur nos épaules avant ce match, surtout que tout le monde dans le club misait sur nous pour confirmer le résultat de la première manche au Soudan, et c'est ce qui explique du reste le visage quelque peu terne que nous avons montré aujourd'hui. Mais le plus important était de se qualifier, chose faite en attendant de relever le grand défi en finale », a-t-il déclaré.

Meftah et Andrea suspendus pour la finale aller

Deux joueurs de l'USM Alger rateront la première manche de la finale qui se jouera au stade de 5-Juillet d'Alger pour cumule de carton. Il s'agit de Rabie Meftah et de Carolis Andréa, qui ont écopé chacun de son deuxième carton samedi face Al-Hilal du Soudan au stade Omar-Hamadi.

Les deux joueurs ont été avertis au cours du match retour face aux Soudanais ponctué par la qualification de leur équipe vainqueur lors de la première manche à Khartoum sur le score de deux buts à un. Ces deux déflections s'ajoutent à celle de Youcef Belaili, suspendu pour deux ans par la Confédération africaine de football, et probablement de Kaddour Beldjilali, blessé. Malgré cela, l'entraîneur de l'USMA, Miloud Hamdi, a indiqué qu'il faisait entièrement confiance aux joueurs appelés à remplacer leurs coéquipiers absents.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et de management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou

services

- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALifiantes & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

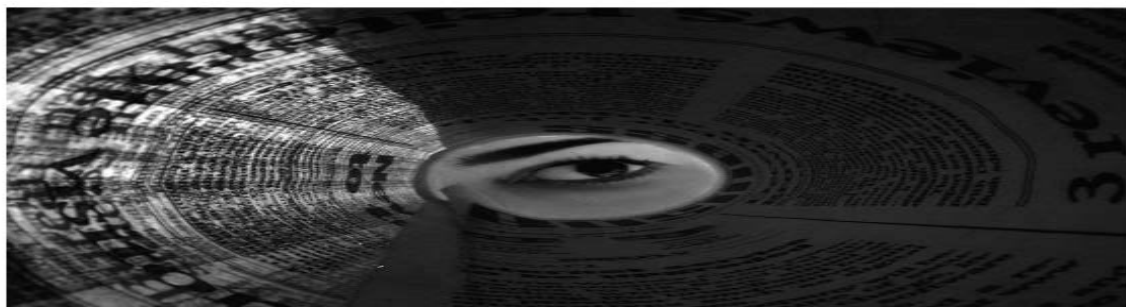
- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

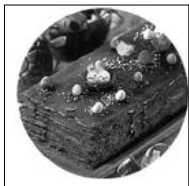
Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595



Cuisine

Gâteau feuilleté au chocolat



Ingrédients :

280 g de beurre
110 g de cacao en poudre sucré
175 g de chocolat pâtissier noir
480 g de farine de blé
1 jaune d'œuf
25 cl de lait
3 œufs

160 g de sucre en poudre
3 c. à soupe de sucre glace
Vermicelles en chocolat

Préparation :

Sortir le beurre à l'avance du réfrigérateur pour qu'il soit ramolli. Préparer la pâte : mélanger 80 g de cacao amer, 450 g de farine et 120 g sucre en poudre. Tamiser le mélange au-dessus d'un saladier. Creuser un puits. Au centre, mettre 250 g de beurre ramolli coupés en petits morceaux et deux œufs entiers. Travailler la pâte du bout des doigts en ajoutant 2 à 3 c. à soupe d'eau froide. La rouler en boule et la laisser reposer 1 heure au frais dans un linge propre.

Préchauffer le four à 180°C (th. 6). Fariner le plan de travail et déposer la pâte. La séparer en 4 parts égales. Abaisser chacune d'entre elles en un rectangle de 30 cm x 12 cm sur 3 mm d'épaisseur.

Mettre une feuille de papier sulfurisé sur une plaque à pâtisserie et la déposer avec précaution en deux pâtons l'un bien espacé de l'autre. Enfourner 15 à 20 minutes puis laisser refroidir. Faire de même avec les 2 autres pâtons. Garder le four allumé.

Préparer la crème : mettre le lait à chauffer dans une casserole. Dans un bol, battre un œuf et un jaune avec le reste de sucre. Ajouter le reste de farine délayée avec le lait chaud. Verser dans la casserole et faire épaissir 2 minutes en remuant. Hors du feu, ajouter les 30 g de beurre restants en remuant vivement.

Faire fondre le chocolat 1 minute au micro-onde ou au bain-marie et ajouter au mélange en remuant à nouveau. Mettre au frais 1 heure.

Séparer la crème en 3. Sur un plat, déposer très régulièrement une plaque de biscuit, puis une couche de crème, une deuxième plaque de biscuit et une deuxième couche de crème, puis une troisième couche plaque et le dernier tiers de crème. Terminer par une plaque de biscuit. Mettre au frais.

Préparer le glaçage avant de servir. Mélanger le sucre glace avec 3 c. à soupe de cacao et 3 c. à café d'eau froide. Étaler sur le dessus du gâteau et parsemer de vermicelles en chocolat. Décorer avec des fruits confits.

RAYONS UVA ET UVB

Les crèmes solaires protègent-elles vraiment ?

L'application d'un produit solaire constitue une mesure de protection certes, mais ne remplace aucunement les mesures de protection naturelles telles l'ombre et le port de vêtements adéquats et de lunettes de soleil.

Composants des crèmes solaires

Les produits solaires existent sous différentes formes : crèmes, lotions, laits, gels ou sprays. Le choix du produit dépend de votre type de peau, de l'ensoleillement et de l'activité prévue. Voici quelques informations pour vous aider à faire le bon choix :

Agent de conservation

Ce composant permet d'éviter la contamination du produit solaire par des bactéries. Cependant il peut parfois provoquer des allergies.

Emulsifiant

Produit utilisé pour stabiliser certains produits solaires (lait ou crème qui sont des



émulsions : mélanges d'eau et d'huile). Les émulsifiants peuvent également provoquer des allergies.

Ecran total

Produit qui protège des rayons UVA et

UVB. Cela ne veut pas dire que tous les rayons sont absorbés, puisqu'il existe des écrans totaux d'indice de protection variant entre 30 et 60. Un léger bronzage est possible quand même.

Quelques vérités à savoir

- Aucun produit solaire n'assure une protection totale de la peau contre le soleil, pas même un écran total

- Un indice 30 ne protège pas deux fois plus contre les UVB. Ce dernier retient à 90 % des rayons UVB

- Il est important d'appliquer les produits généreusement au moins 30 minutes avant de s'exposer au soleil, pour que les filtres anti-UV puissent se répartir dans les couches supérieures de la peau

- Il est recommandé de renouveler l'application d'un produit solaire toutes les deux ou trois heures

- Se crêmer régulièrement ne prolonge pas le temps d'exposition au soleil. Lorsque celui-ci est écoulé, une seule protection reste valable : l'ombre.

MAIN VERTE

Plantes grimpantes

Les plantes grimpantes doivent être sélectionnées et plantées en fonction du rendu de leur développement.

En effet, une plante grimpante, comme la vigne vierge, va couvrir toute une façade alors qu'une clématite sera l'élément décoratif qui mettra en valeur un colombeau.

Où les planter ?

Toutes les plantes grimpantes ne sont pas capables de s'agripper toutes seules sur un support.

Certaines sont obligées de se faire aider, tels les rosiers grimpants (grâce à des attaches) tandis que d'autres (exemple la glycine) s'accrochent avec une telle vigueur qu'elles en déforment leur support !

Quand les planter ?

Les plantes grimpantes sont vendues en conteneur ; ainsi vous pouvez effectuer votre plantation tout au long de l'année sauf en période de gel. Elles reprendront uniquement si vous leur fournissez un arrosage régulier. Toutefois, nous vous conseillons de les planter plutôt de septembre à avril.



Comment les planter ?

Ouvrez un trou à côté du support sur lequel la plante grimpante va s'agripper. Sa dimension est en fonction de la taille du conteneur, mais toujours plus grand que ce dernier. Retirez la plante de son conteneur et plongez la motte dans l'eau afin de la réhydrater. Rebouchez le trou,

formez une cuvette et arrosez. Paillez la surface du trou de plantation, car le paillage évite au sol de se compacter trop vite et maintient l'humidité.

Choix des variétés

La gamme de choix des plantes grimpantes est très large. Caduques ou pérennes, recherchées pour leurs floraisons (ex : clématites), leurs couleurs automnales (ex : vigne vierge), leurs parfums (ex : chèvrefeuille)...

Leur entretien

Facile, réduit, il se limite à un simple nettoyage et à une taille légère des rameaux en automne. Quelques plantes grimpantes, comme les glycines, nécessitent des tailles pluriannuelles.

Retenez ces deux règles simples :

1 - Une plante à floraison printanière se taille juste après la floraison. Ne taillez pas en hiver, vous risqueriez de supprimer la floraison de l'année.

2 - Une plante à floraison estivale se taille, quant à elle, en hiver pour favoriser la prochaine floraison.

Trucs et astuces

Engrais jardinage

Arrosez régulièrement vos plantes avec l'eau de cuisson de vos légumes, cette eau



contient des vitamines et des sels minéraux, et vos plantes s'en porteront très bien et vous ferez des économies et serez écologique !

La fougère



Ces jolies plantes demandent une température de 10 à 20 degrés, un arrosage quotidien hiver comme été, de la lumière (mais pas de soleil). En outre, elles n'aiment pas prendre l'air.

Fleurs en pots

Les racines des plantes émettent des toxines qui finissent par se fixer sur la paroi interne du pot. Si vous avez donc l'intention de mettre une plante dans un pot vide. Commencez par nettoyer ce dernier avec de l'eau de Javel à 50%. Cela vous évitera des désagréments ultérieurs.



Lutte contre



les vers

Mots Fléchés N°1892

rivaux	↓	replieras oneras comme un bébé	↓	enjeu	↓	obtempérer bonne carte	↓	sommes irrésolus mécotons	↓	piment de blaque	↓	certifie- raient signe musical	↓
toujours	↓			coléreux	↓								
bien rossées liste de diplômes	↓					épouse d'Osiris genre de fougère	↓			gain au tirage	↓	régle double un ton sous mi	↓
refuge de lièvre	↓					attisait	↓						
supplice	↓							marriage prison- nière d'Argus	↓				
écrits	↓											person- nel	↓
appro- bation	↓											relation	↓
défalqua	↓	fin de journée frater- nels	↓	tubes pour pub accord du Nord	↓			unité de longueur	↓	destina	↓		
endroit	↓			chef mu- sulman dispa- raître	↓			muni	↓	surgis	↓		
immense continent	↓							changera	↓				
restait grand ouvert	↓	sortie de lave sur- prendras	↓	sinque araignée	↓	cachés	↓			la part de chacun	↓	porteur d'hérédité héros antique	↓
limpidité	↓					gestion- naires enduit de fessier	↓			refrains	↓		
télécopie	↓							cri de bricoleur fraude sportive	↓			erbium abrégi femelles de pores	↓
nul par définition	↓	libérons	↓	gras de cochon	↓			désuet	↓				
organe de voiture prix	↓	utilité	↓	gratifier	↓			futurs glaciers	↓			jeune ballerine saint sur l'agenda	↓
calmes	↓			cham- pignon posée- dés	↓	vieux cordon- nier pouffé	↓			dépôt de cheminée article de souk	↓		
						blocaje	↓					fabrique de cadres	↓
										vin italien	↓		

SUDOKU

N°1892

SOLUTION SUDOKU

N°1891

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 1891

	7	9		3			
		6		1	7		8
3			4				
			2	6		9	7
	7				2		
6	5		9	4			
			6				5
4		1	8		6		
		4			1	2	

8	5	1	7	4	9	2	3	6
4	2	3	1	5	6	9	8	7
6	9	7	8	3	2	4	5	1
1	7	5	9	6	3	8	4	2
2	4	8	5	1	7	3	6	9
3	6	9	2	8	4	1	7	5
7	1	4	3	9	5	6	2	8
5	8	6	4	2	1	7	9	3
9	3	2	6	7	8	5	1	4

■	F	■	C	■	A	■	A	■	A	■	B	■	E
■	D	■	E	■	S	■	O	■	R	■	G	■	A
■	S	■	A	■	L	■	A	■	I	■	R	■	E
■	E	■	S	■	C	■	O	■	R	■	T	■	E
■	R	■	S	■	E	■	T	■	I	■	S	■	I
■	A	■	M	■	E	■	R	■	E	■	E	■	R
■	A	■	R	■	A	■	S	■	E	■	I	■	E
■	E	■	T	■	A	■	L	■	A	■	G	■	E
■	H	■	I	■	E	■	R	■	A	■	T	■	I
■	V	■	I	■	T	■	A	■	L	■	E	■	U
■	E	■	A	■	B	■	E	■	T	■	I	■	E
■	F	■	U	■	I	■	R	■	A	■	E	■	R
■	T	■	E	■	N	■	I	■	R	■	A	■	R
■	I	■	C	■	I	■	D	■	R	■	A	■	P
■	A	■	N	■	I	■	E	■	R	■	E	■	G
■	I	■	D	■	E	■	S	■	A	■	R	■	P
■	A	■	R	■	O	■	N	■	D	■	E	■	S
■	A	■	V	■	A	■	L	■	A	■	I	■	E
■	R	■	I	■	A	■	E	■	L	■	U	■	E
■	V	■	E	■	R	■	P	■	E	■	L	■	E
■	S	■	E	■	V	■	E	■	S	■	E	■	S

VIE ET TERRE

1% des espèces d'arbres stockent la moitié du carbone de l'Amazonie

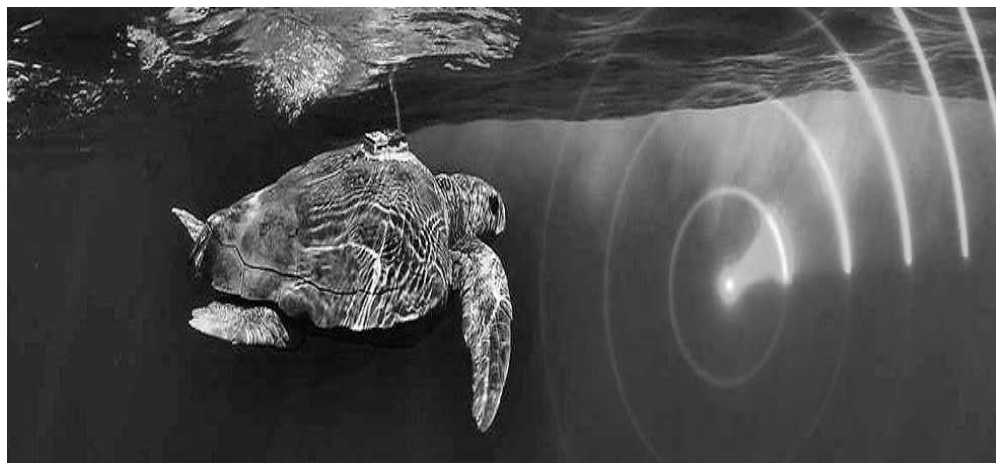
Parmi les 16.000 espèces d'arbres qui peuplent la forêt amazonienne, un peu moins de 200 (soit près de 1%) contribue à la moitié de la croissance et du stockage du carbone de tous les arbres.

C'est ce que révèlent des travaux coordonnés par Rainfor, un réseau de chercheurs sud-américains et européens dont l'Inra, le CNRS, le CIRAD et publiés en ligne dans la revue *Nature Communications*. Cette découverte pourrait aider les scientifiques à prédire le comportement des forêts humides tropicales dans le contexte du changement climatique.

Cette découverte pourrait aider les scientifiques à prédire le comportement des forêts humides tropicales dans le contexte du changement climatique. Dans un écosystème aussi vaste et diversifié que l'Amazonie, la compréhension du cycle du carbone est un véritable défi à relever. À travers la photosynthèse, les arbres produisent des sucres à partir du CO₂, de la lumière et de l'eau, et certains d'entre eux sont stockés sous forme de bois. La forêt amazonienne joue ainsi un rôle de puits de carbone atmosphérique, aidant à limiter l'impact du réchauffement global.

Les scientifiques du réseau international Rainfor dédié au suivi des forêts amazoniennes (dont des chercheurs de l'Inra, du CNRS et du Cirad pour la France) ont analysé les données issues de plus de 500 parcelles réparties sur l'ensemble du territoire amazonien, soit au total 200.000 arbres de 3.600 espèces.

L'objectif de cette étude était d'explorer si l'hyperdominance de certaines espèces (c'est-à-dire la forte représentation d'un



petit nombre d'espèces) est synonyme d'hyper-contribution de ces espèces aux processus écosystémiques, au carbone en particulier. Les auteurs ont montré, en effet, que la contribution au stockage du carbone et à la production de biomasse était concentrée chez un petit nombre d'espèces d'arbres. Ainsi, 1% des espèces d'arbres est responsable de la moitié de la croissance et du stockage du carbone de l'ensemble de l'Amazonie. Un exemple : *Bertholletia excelsa*, plus connu comme le noyer du Brésil. Si cette espèce représente moins d'un arbre pour 1.000 en

Amazonie, il se place au troisième rang des espèces pour le stockage du carbone et en quatrième position en termes de croissance. Cette découverte qu'une infime fraction d'espèces d'arbres contribue à la majorité de la biomasse pourrait aider les scientifiques à prédire le comportement des forêts humides tropicales dans le contexte du changement climatique.

Note:

Le réseau RAINFOR regroupe des centaines de techniciens et scientifiques qui surveillent les écosystèmes forestiers en

Amazonie depuis le sol. Le réseau est centré sur des parcelles de forêt qui permettent de suivre la croissance et la survie des arbres. Il met l'accent sur des études de terrain à long terme pour évaluer le comportement du système d'échange de carbone le plus actif au monde, et pour comprendre l'impact de l'Amazonie sur le climat global. Ce sont 57 institutions de 15 pays différents qui participent à ce réseau (Rainfor bénéficie actuellement du soutien d'agences de moyen du Brésil, de Colombie, du Pérou, du Venezuela, du Royaume-Uni et de l'Union européenne).

La structure fine du ribosome humain dévoilée

Une équipe de l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC - CNRS/Université de Strasbourg/Inserm) vient de mettre en évidence, à l'échelle atomique, la structure tridimensionnelle du ribosome humain complet et les interactions fines qui y ont lieu. Ces résultats, obtenus grâce à une technologie unique en France, ouvrent la voie à de nouvelles explorations sur certains effets secondaires des antibiotiques et, à terme, pour le traitement de maladies liées aux dysfonctionnements du ribosome et à la dérégulation de la synthèse des protéines. Ces travaux sont publiés dans *Nature* le 22 avril 2015.

Les ribosomes sont de grands complexes constitués de protéines et d'ARN repliés ensemble qui, au sein des cellules de tous les êtres vivants, interviennent comme des nano-machineries moléculaires dans l'expression des gènes et la

bio-synthèse des protéines. La structure des ribosomes de différentes espèces était déjà précisément connue à l'échelle atomique, mais déterminer celle particulièrement complexe du ribosome humain restait un défi majeur à relever. L'équipe de Bruno Klaholz, à l'IGBMC (CNRS/Université de Strasbourg/Inserm) vient de visualiser la structure atomique du ribosome humain complet avec une résolution supérieure à 3 angströms (0,3 nanomètres). Le modèle obtenu représente les 220 000 atomes qui constituent les deux sous-unités du ribosome et permet, pour la première fois, d'explorer son agencement en détail, de voir et d'identifier les différents acides aminés et nucléotides en 3 dimensions. Les chercheurs se sont plus particulièrement intéressés aux différents sites de liaison et aux interactions fines qui y ont lieu. Leurs travaux révèlent, par exemple, qu'après avoir livré les acides aminés qu'ils trans-

portaient, les ARN de transfert continuent à interagir avec le ribosome dans un site particulier (le site de sortie des ARNt). Ils mettent également en lumière la dynamique des deux sous-unités du ribosome qui tournent légèrement sur elles-mêmes au cours du processus de bio-synthèse des protéines, entraînant un fort remodelage de la configuration 3D de la structure à leur interface.

Ces résultats ont été rendus possibles par un ensemble de technologies de pointe. Les échantillons, hautement purifiés puis congelés, ont été visualisés par cryo-microscopie électronique. Cette méthode permet de travailler sur des objets figés dont l'orientation ne change pas et dont la structure et les fonctions biologiques sont préservées. Une combinaison de traitement d'images et de reconstruction 3D appliquée aux images obtenues par le cryo-microscopie électronique nouvelle génération de l'IGBMC (1) — unique en

France — a abouti à ce degré de précision rare. Cette connaissance fine de la structure et de la dynamique du ribosome humain complet ouvre la voie à de nouvelles explorations majeures. Il est désormais envisageable d'étudier les effets secondaires de certains antibiotiques, destinés à s'attaquer aux ribosomes bactériens, qui peuvent cibler "par erreur" le ribosome humain. La constitution d'un répertoire des sites de liaison existants est une première étape pour augmenter la spécificité des molécules thérapeutiques et éviter qu'elles ne se fixent aux mauvais endroits. À terme, ces résultats pourront également être utilisés pour la mise au point de traitements de maladies liées aux dysfonctionnements du ribosome et à la dérégulation de la synthèse des protéines. Dans le cas des cancers par exemple, pouvoir cibler les ribosomes des cellules malades permettrait de réduire leurs taux de synthèse de protéines.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHARLES BOURSEUL,

(véritable) inventeur français du téléphone en 1854.

Charles Bourseul présente en 1854, dans un mémoire, une invention : un appareil pour converser à distance, le téléphone. Son rapport n'est pas pris au sérieux par ses supérieurs. Il lui est renvoyé, son chef hiérarchique lui recommande de se consacrer entièrement à son emploi de télégraphiste. Il n'a d'ailleurs pas les moyens matériels de réaliser son invention. Il prend, toutefois, la précaution de publier une communication : « Transmission électrique de la parole » dans *L'Illustration* (26 août 1854).



UNE JOURNÉE EN ENFER



22h35



Après l'explosion d'une bombe dans un magasin de New York, l'attentat meurtrier est revendiqué par un certain «Simon». Et le redoutable individu annonce d'autres attaques, si la police refuse de céder à son chantage. Il exige que John McClane, policier suspendu qui a sombré dans l'alcoolisme, se soumette à plusieurs épreuves qu'il compte lui imposer, dans un temps limité, pour éviter d'autres attentats. Première épreuve : McClane doit se promener dans Harlem avec une pancarte portant des inscriptions xénophobes ! Aggravé par une bande de Noirs, il est sauvé in extremis par Zeus, un commerçant noir, mais Simon exige que celui-ci fasse désormais équipe avec le policier

LE DERNIER REMPART



22h35



Après une opération ratée qui l'a laissé rongé par les remords et les regrets, Ray Owens a quitté son poste à la brigade des stupéfiants de Los Angeles. Il est désormais le shérif de la paisible petite ville de Sommerton Junction, tout près de la frontière mexicaine. Mais sa tranquillité vole en éclats lorsque Gabriel Cortez, le baron de la drogue le plus recherché du monde, réussit une évasion spectaculaire d'un convoi du FBI, semant les cadavres derrière lui. Avec l'aide d'une bande de truands et de mercenaires, Cortez s'enfuit vers la frontière et il a un otage... Il doit passer par Sommerton Junction, où est massé le gros des forces de police américaines

CASTLE TOUT UN SYMBOLE



23h05



Susanna Richland, une comptable de 28 ans, a été assassinée. Elle a été retrouvée dans la position d'une crucifiée, a reçu plusieurs coups de couteau portés au niveau de la gorge et porte des stigmates au niveau des mains. Ce meurtre est le résultat d'un étrange rituel... La victime portait un certain intérêt pour le monde de l'occulte et son appartement était décoré de photos et symboles religieux et païens. Elle récoltait également des fonds pour une mystérieuse chasse au trésor... Castle voit dans cette affaire un nouveau «Da Vinci Code»

BRASSENS EST EN NOUS



20h35



Avec 60 millions de disques vendus, Georges Brassens est l'un des chanteurs les plus traduits. Féministe avant l'heure, anticlérical tolérant, s'opposant à la guerre, à la morale des bien-pensants, le personnage se dévoile dans toute sa complexité au rythme des images d'archives, des reprises et des interviews. À travers six thématiques chères à Brassens - l'amitié, les femmes et l'amour, la langue, la musique, le libéralisme, la postérité -, des chanteurs, journalistes, historiens et humoristes expliquent comment ce poète s'est insinué dans leur vie. Un casting exceptionnel et trans-générationnel qui réunit notamment Maxime Le Forestier, Juliette Gréco ou Olivia Ruiz

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE VIEIL HOMME
ET L'ENFANT

22h30



Fils d'un pelletier juif, le petit Claude est envoyé pendant l'Occupation chez un vieux couple de retraités, dans la campagne grenobloise. Ancien de Verdun, Pépé est un pétainiste pur et dur qui voue aux gémonies les Anglais, les Bolcheviks, les Juifs et les francs-maçons. L'enfant, méfiant et apeuré, s'enferme d'abord dans une prudente expectative, mais ne tarde pas à se prendre d'affection pour le vieil homme qui, sous ses discours ronchons et ses préjugés antisémites, dissimule un cœur d'or. Ils deviennent d'inséparables compagnons et le gamin espiègle s'amuse désormais à provoquer Pépé en le questionnant sur les Juifs et en se moquant des préjugés du vieil homme

ON N'EST PLUS DES
PIGEONS !

20h45



Claire Barsacq et sa fine équipe de journalistes sont de retour pour traquer les arnaques du quotidien dans le domaine de la consommation. Au programme de ce magazine, des nouvelles rubriques ainsi que des nouvelles têtes. Au sommaire de ce premier numéro de la saison, les reportages suivants : «Peut-on encore manger du boeuf ?» - «Quels détecteurs fumée doit-on choisir ?» - «Comment améliorer des raviolis industriels ?» - «Le test des nouveaux réseaux sociaux»

UNDER THE DOME LA
SIXIÈME EXTINCTION

20h50



Poignardée par Sam, Christine se réfugie dans un cocon, laissant les habitants désœuvrés en l'absence de leur «reine» alors qu'une pluie de météorites destructrices s'abat sur le monde à l'extérieur du dôme. Joe et Norrie découvrent que la contamination des gens a un lien avec la suppression de leurs émotions et Eva rallie Barbie à sa cause. Réfugiés sur l'île aux oiseaux, Julie et Jim sont persuadés d'assister à la sixième extinction et à la fin du monde

NEW YORK, UNITÉ SPÉ-
CIALE LE MANIFESTE

22h35



Alors qu'Olivia est au chevet de son fils Noah, hospitalisé pour des problèmes pulmonaires, elle reçoit un appel urgent de Camaro : une jeune femme, Gwen, a en effet été poignardée onze fois à Central Park... Le malfaiteur l'a appelée «Gigi» : le détail a son importance, puisque personne n'a plus appelé Gwen ainsi depuis le lycée. L'unité repère un coupable potentiel : cycliste travaillant comme coursier dans

Stromae

arrêté à San Francisco !

L'artiste était tranquillement assis à l'arrière d'une camionnette en train de filmer une interprétation de Ave Cesaria quand les policiers ont arrêté le véhicule. La raison ? Rien de bien grave heureusement. "On vient d'avoir quelques soucis, on a été arrêtés par la police au milieu de nulle part. Le problème était qu'on n'avait pas de ceinture de sécurité" a-t-il expliqué à ses fans. Heureusement, Stromae a pu s'en sortir grâce à sa musique ! "En fait, un garde forestier nous a demandé de chanter pour lui" a-t-il ajouté. Si ce n'est pas de la chance ça !



Leïla Ben Khalifa et Aymeric Bonnery

c'est reparti pour un tour ?

Retournement de situation ce vendredi 2 octobre. Le blogueur Jeremstar a publié sur son site des preuves d'une éventuelle réconciliation entre les deux ex. Selon lui, Leïla et Aymeric auraient remis le couvert depuis plusieurs semaines, dans le plus grand secret.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 2602 | Lundi 05 octobre 2015

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

TERRITOIRES OCCUPÉS EN PALESTINE

LES COLONS ASSIÈGENT AL-QODS



Les forces de l'occupation israélienne ont assiégé ce hier la Vieille ville d'Al-Qods, interdisant l'accès aux Palestiniens habitant l'est de la localité. Deux jeunes Palestiniens ont par ailleurs été tués avant-hier soir et ce matin, a rapporté aujourd'hui l'agence Maan News, qui fait état de plusieurs affrontements à Naplouse et Janine. Les forces de l'occupation, qui ont imposé ce siège sur instruction de ses dirigeants politiques, ont prétexté les deux attaques au couteau avant-hier soir dans la Vieille ville, qui ont fait deux morts et plusieurs blessés chez l'occupation israélienne, a expliqué la même source. Les Palestiniens habitant Al-Qods Est ont été interdits d'entrée à la ville encer-

clée. L'accès n'est permis qu'aux habitants de la même Vieille ville, qui comprend les Lieux Saints, les écoliers et les commerçants exerçant dans la même localité.

Les forces de l'occupation interdisent aussi l'accès aux Palestiniens de moins de 50 ans à la Mosquée Al-Aqsa, précise Maan News, qui cite le rapport d'instructions de l'occupation.

Grève générale et affrontements à Naplouse

Pourtant, aucun Palestinien ne rentrait, pas plus les femmes que les hommes de plus de 50 ans, rapportent d'autres sources.

Des affrontements ont par la suite éclaté, en protestation contre le siège de la Vieille ville et l'assassinat de deux jeunes

Palestiniens, Samir Mustapha Alouane (19 ans) et Chafik Halbi (19 ans). Les forces de l'occupation ont aussi arrêté le cousin de la première victime.

Plusieurs Palestiniens, mobilisés l'intérieur de la Mosquée Al-Aqsa, notamment aux portes Hatta et Al-absate, et protestant contre ce siège, ont été blessés par balles en caoutchouc, subissant les coups des forces de l'occupation, les jets de bombes à lacrymogènes, les bombes sonores et leurs débris.

Une grève générale, initiée par les Forces nationales et islamiques en Palestine est observée au nord de la ville Al-Qods, a rajouté la même source.

A Naplouse, des affrontements ont aussi éclaté.

Des dizaines de Palestiniens s'étaient rassemblés contre des colons et des forces de l'occupation qui tentaient de brûler des terres agricoles d'un village, situé au sud de la ville.

La chaîne *Palestine TV* rapporte que des soldats ont ensuite bloqué la route reliant Ramallah à Naplouse, en stationnant des jeeps en plein milieu du chemin, obligeant les conducteurs palestiniens à contourner tout le village pour y accéder.

A Janine, à l'extrémité de la même route reliant Ramallah à Naplouse, d'autres colons ont attaqué le véhicule d'un responsable militaire.

Ces nouvelles agressions israéliennes intensifient encore les tensions qui règnent autour de l'esplanade des Mosquées et plus généralement à El Qods-Est-occupée.

R. N.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

DÉBUT DES TRAVAUX À ALGER

Les travaux de la conférence internationale sur les changements climatiques et le rôle des technologies spatiales ont débuté dimanche à Alger en présence d'experts de la région Afrique du Nord et Sahélo-saharienne, des agences spatiales, des représentants d'organisations régionales, des institutions académiques et de recherche et de la société civile.

Organisée par l'Agence spatiale algérienne (ASAL), en partenariat avec le Bureau des Affaires spatiales des Nations Unies (BAS), la conférence qui s'étalera sur trois jours planchera sur le thème : "les changements climatiques: une réalité à prendre en compte dans les trajectoires de développement: modéli-

sation, outil spatial et adaptation".

Elle focalisera notamment sur l'impact des changements climatiques sur les activités économiques et les milieux naturels en Afrique du Nord et au Sahel, a-t-on appris auprès de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), organisatrice de l'évènement.

Pour ce qui est des objectifs de la conférence, il s'agit de faire le point sur la question des changements climatiques et leurs impacts potentiels sur divers secteurs d'activité et milieux naturels en Afrique du Nord et dans la région Sahélo-saharienne, l'identification des voies et moyens pour approfondir la connaissance scientifique de la région ainsi que le partage des expériences et des bonnes pratiques en matière de

stratégies d'adaptation sectorielles, nationales et régionales pour l'identification des axes potentiels de coopération régionale dans le domaine.

Le directeur général de l'ASAL, Azzedine Oussedik qui a présidé la séance d'ouverture de cette conférence a appelé dans son allocution à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre les changements climatiques.

Cette conférence qui se déroulera en séance plénière et en ateliers, sera couronnée par des recommandations. Elle intervient également à quelques semaines de l'organisation de la conférence des Parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP-21), prévue à Paris le mois de décembre prochain.

DES PRATICIENS ALERTENT

Les produits chimiques menacent la procréation

La forte augmentation de l'exposition aux produits chimiques toxiques ces quarante dernières années, menace la santé et la reproduction humaine, a averti jeudi, la principale organisation internationale des professionnels de la santé reproductive.

« Nous sommes en train de noyer le monde dans des produits évalués et non sûrs, et nous en payons le prix fort en termes de santé reproductive » a prévenu Gian Carlo Di Renzo, l'auteur principal de l'appel lancé par la Fédération internationale de gynécologues-obstétriciens (Figo), une organisation basée à Londres et regroupant des membres de 125 pays.

L'appel, publié dans la revue *International Journal of Gynecology and Obstetrics*, met en cause des produits chimiques comme les pesticides, les polluants de l'air, les plastiques, les solvants, impliqués dans des pathologies comme les fausses couches, les troubles de la croissance foetale, le faible poids à la naissance, les malformations congénitales, les atteintes des fonctions cognitives ou du neuro-développement, les cancers de l'appareil reproducteur, la baisse de la qualité du sperme et l'hyperactivité chez l'enfant. Les auteurs de l'appel mentionnent notamment les perturbateurs endocriniens, soulignant que l'un des effets de l'exposition à ces substances est « de dérégler les hormones chargées de régler les fonctions reproductives et de développement ».

« L'exposition à des produits chimiques toxiques est permanente pendant la grossesse et l'allaitement et menace la reproduction de l'espèce humaine », prévient la fédération dans son appel qui plaide pour « des politiques de protection des patients et des populations ».

CANCER DU SEIN

La chirurgie robot-assistée pour préserver la féminité

Comme chaque année, Octobre se mobilise contre le cancer du sein, en Algérie comme dans une majorité des pays du monde.

L'occasion de se pencher sur un espoir formidable pour les femmes qui doivent subir une ablation du sein (mastectomie), la chirurgie robot-assistée. Cette technique inédite sera testée à partir de cet automne. Elle permettra, lors d'une même opération, la mastectomie et la reconstruction mammaire en ne laissant pas que deux cicatrices discrètes, sous l'aisselle, sans aucune cicatrice sur le sein comme c'est le cas aujourd'hui.

Parfois, en cas de cancer, l'ablation du sein (mastectomie) est nécessaire. Cette pratique est en nette diminution car les chirurgiens privilégient le plus possible la conservation du sein (tumorectomie). Néanmoins, lorsque la tumeur est étendue ou s'est développée en plusieurs endroits du sein (tumeur multifocale), il n'existe, pour l'heure, pas d'autres solutions. On réalise aussi des mastectomies prophylactiques, pour prévenir des cancers du sein héréditaires.

L'ablation du sein robot-assistée, pour quelles femmes ?

Le robot permet de retirer le sein par une unique cicatrice de 5 cm sous l'aisselle, puis le chirurgien place lui-même la prothèse via ce même orifice axillaire comme on le fait déjà en chirurgie esthétique. La chirurgie robot-assistée pourra être utilisée en cas de mastectomie avec reconstruction immédiate mais uniquement lorsque la conservation de l'aréole et du mamelon est possible. Préserver l'aréole et le mamelon dépend du type de cancer et de la distance entre la tumeur et l'aréole.

ACCIDENT

DE LA CIRCULATION Un mort et 3 blessés (Batna)

Une jeune femme de 27 ans a péri et 3 personnes ont été gravement blessées, samedi soir, lorsque le véhicule à bord duquel elles se trouvaient s'est renversé près de la localité de Chemora (Batna), a-t-on appris, dimanche, auprès de la Protection civile.

Selon des témoignages recueillis sur place, le conducteur a perdu le contrôle du véhicule en question, qui circulait dans un cortège nuptial, en raison d'une vitesse excessive, a ajouté la même source.

Une enquête a été ouverte pour établir les circonstances précises de cet accident.